

L'organisation régionale des habitats rubanés : sites centraux et sites secondaires (groupements de sites)¹

Jens LÜNING

Résumé

Au moment de sa plus grande extension, le Rubané s'étendait sur plus de 2 000 km, entre l'Ukraine occidentale et la Normandie. Un calcul grossier montre que cette énorme région possédait entre 50 000 et 120 000 sites synchrones dans lesquels vivaient de 1 à 2,5 millions de personnes. Ils étaient unis par de nombreuses formes de contacts, sociales, culturelles et économiques, proches ou lointaines, et ont maintenu ce système de communication pendant environ 500 ans. On se demande depuis longtemps quelle forme d'organisation sociale il faut imaginer derrière cette culture. Les progrès récents enregistrés dans la connaissance des habitats donnent un éclairage nouveau à ce débat. Dans l'état actuel, on connaît beaucoup de choses sur le niveau inférieur du système de peuplement (micro-aire), sur l'architecture, les hameaux et les villages. Il existe aussi des analyses très diverses consacrées aux grandes zones de peuplement, comme, par exemple, l'Alsace, la Rhénanie ou la Petite Pologne (macro-aire). Ce n'est que récemment que l'on s'est aperçu que le niveau intermédiaire (*Siedlungskammer*, petite concentration de sites) possède lui aussi des structures intéressantes : des habitats qui se distinguent par leur taille, leur durée de vie et leur fonction dessinant un système local formé de sites principaux et de sites secondaires (« centraux / satellites ») qui entretiennent entre eux des relations plus étroites qu'avec leurs voisins. Ces ensembles, que nous proposons d'appeler « groupement de sites » (*Siedlungsverbände*), peuvent comprendre jusqu'à 12 habitats, mesurent entre 3 et 9 km et sont éloignés les uns des autres de 3 à 7 km, voire même jusqu'à 10 km.

Abstract

At the very moment of its largest expansion, the Linear Band Ceramic stretched over more than 2 000 km, from western Ukraine to Normandy. A rough calculation shows that this large region included about 50,000 to 120,000 synchronous sites with about 1 to 2.5 million people. They were linked by numerous forms of contacts—social, cultural and economical—, nearby or distant, and have maintained this communication system during almost 500 years. One already long ago wants to know which was the social organization that could be imagined behind this culture. The recent registered progress in the knowledge of the settlements give a new light to this debate. At the present time, one knows much about the lower level of the peopling system (micro-area), about architecture, hamlets and villages. There are also many different analysis of the large peopling areas, as, for instance, Alsace, Rheinland or Petite-Pologne (macro-area). It is only recently that one has discovered that the intermediate level (Siedlungskammer, small concentration of sites) also has interesting structures: settlements which are distinguishable from the others by their dimensions, their duration and their function, outlining so a local system made of main sites and secondary ones ("central / satellite") which have more narrow relations with each others than with their neighbours. Those wholes that we propose to call "group of sites" (Siedlungsverbände) can include as many as 12 settlements, measure from 3 to 9 km and have 3 to 7 km if not till 10 km between each others.

1. L'AIRE DE RÉPARTITION DU RUBANÉ ET LA DENSITÉ DE POPULATION

Le Rubané s'étend sur plus de 2 000 km, entre l'Ukraine occidentale et le Bassin parisien (fig. 1). Les cartes schématiques comme celle de la figure 1 reposent sur une compilation de cartes régionales sur lesquelles les sites sont pointés individuellement (comme la carte de la figure 2) et qui, par la force des choses, reflètent plus ou moins bien l'état des connaissances. Jusqu'à présent, personne n'a essayé de compter combien de points il peut y avoir dans l'énorme région couverte par le Rubané, autrement dit combien de sites d'habitats sont connus des chercheurs. Une carte parue récemment dans un atlas archéologique (Preuß, 1996 : carte 1) évalue à environ 3 600 le nombre de sites pour la zone nucléaire centre européenne, qui

comprend les régions situées entre la Petite Pologne, la Hongrie, l'Alsace et les Pays-Bas. Une comparaison entre ce décompte à grande échelle et les inventaires régionaux plus minutieux suggère, à l'exemple de la partie de la Hesse située au nord du Main, que les sites pointés sur la carte de Preuß ne représentent qu'un tiers environ des sites effectivement recensés dans la littérature, les archives des services archéologiques et les musées². Si l'on tient

¹ Version étendue de Lüning (1997). Je remercie Christian Jeunesse pour la traduction du texte.

² Kneipp (1993) mentionne 434 sites pour la partie de la Hesse située au nord du Main (chiffre obtenu sans tenir compte des découvertes isolées). Sur la carte de Preuß (1996), seuls 133 sites sont indiqués pour le même territoire. Un écart comparable existe, semble-t-il, pour l'Allemagne moyenne, où Behrends (1973 : 176) signale 1 500 sites rubanés, alors que Preuß n'en cartographie qu'environ 600. Sur les 434 sites de Kneipp, 17,9 % sont inédits. Mais ce chiffre monte à 25 % si l'on ne prend en considération que les parties de la Hesse que ce chercheur a exploré plus attentivement en répertoriant systématiquement les trouvailles des prospecteurs locaux.

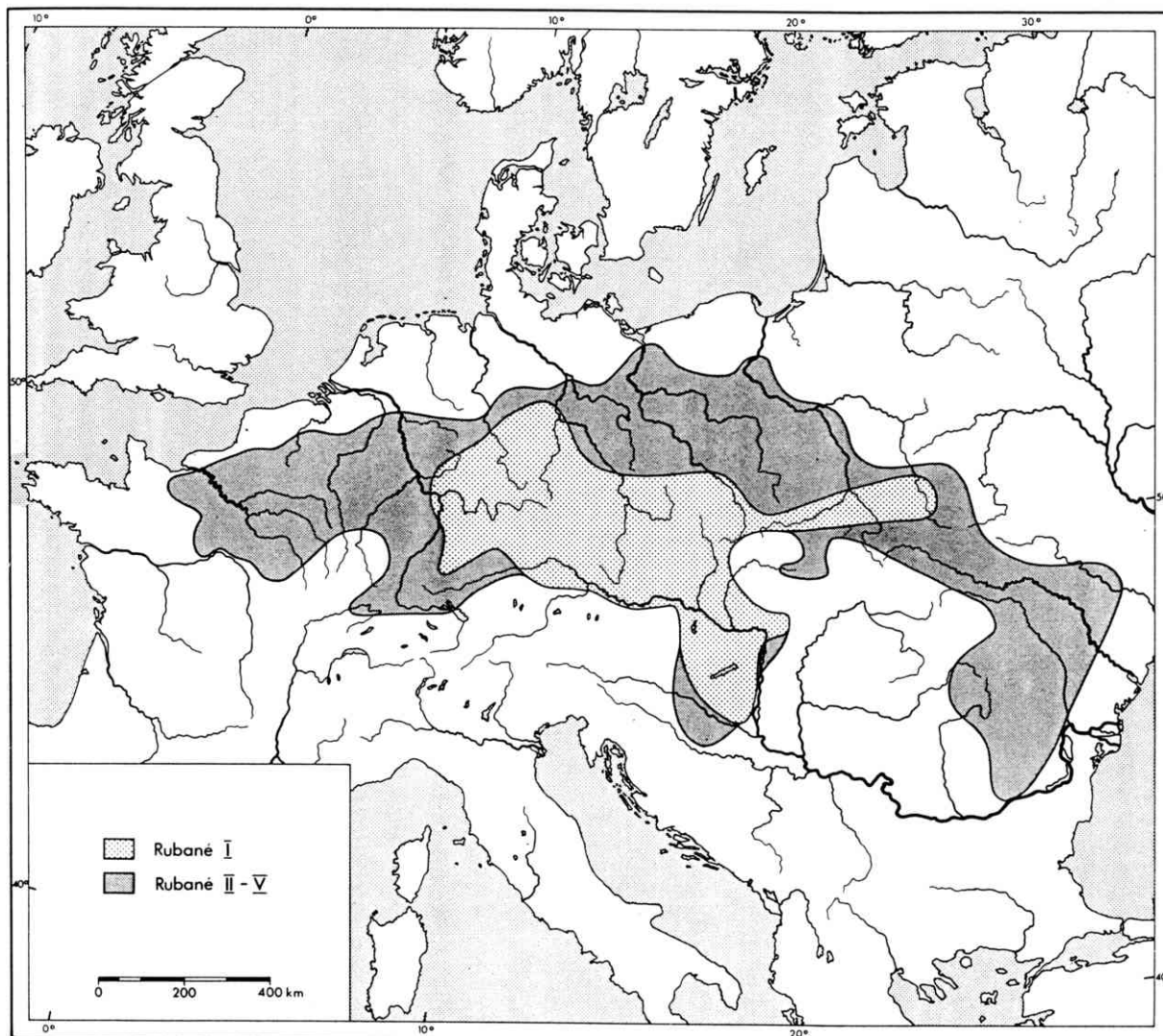


Fig. 1 — Répartition générale du Rubané dans sa phase la plus ancienne (trame foncée) et postérieurement (trame claire) [d'après Lüning, 1988 : fig. 4].

compte de ce facteur et que, par ailleurs, on ajoute au décompte les sites des périphéries occidentale et orientale de l'œkoumène rubané³, on obtient un nombre d'habitat qui s'élève à environ 12 000.

Si l'on confronte ce chiffre aux calculs réalisés pour la Rhénanie et la région du Main inférieur (Lüning, 1988 : 38, n. 33 et 34), on constate que ces 12 000 sites représentent entre 7 % et 17 % des habitats ayant véritablement existé dans l'Europe rubanée, et dont le nombre se serait situé ainsi entre 171 429 et 70 588. Au moment de la plus forte extension du Rubané, c'est-à-dire

pendant la phase moyenne, et toujours à partir des données obtenues en Rhénanie, 71 % de ces sites étaient occupés en même temps, ce qui représente entre 121 715 et 50 118 sites. Dans ces habitats contemporains de la phase de plus forte extension vivaient, si l'on prend en compte le nombre des maisons et, par là, le nombre des habitants, entre 2,5 et 1 million de personnes. Parce qu'il a été obtenu en tablant sur une moyenne de 6 personnes par maison (famille nucléaire), c'est-à-dire le plus petit nombre d'habitants envisageable, ce chiffre doit être considéré comme un minimum⁴.

³ Bassin parisien, Belgique, Moldavie, Ukraine. Le « Rubané de l'Alföld » (appelé aussi « Rubané oriental ») n'est pas pris en compte, dans la mesure où il se différencie fortement, aussi bien typologiquement que génétiquement, du « Rubané occidental ».

⁴ D'après Lüning (1988 : 38, n. 33), chaque site du Plateau d'Aldenhoven comprenait en moyenne 3,4 maisons. Si l'on admet le chiffre de 6 personnes par maison, on obtient 20,4 habitants par site.

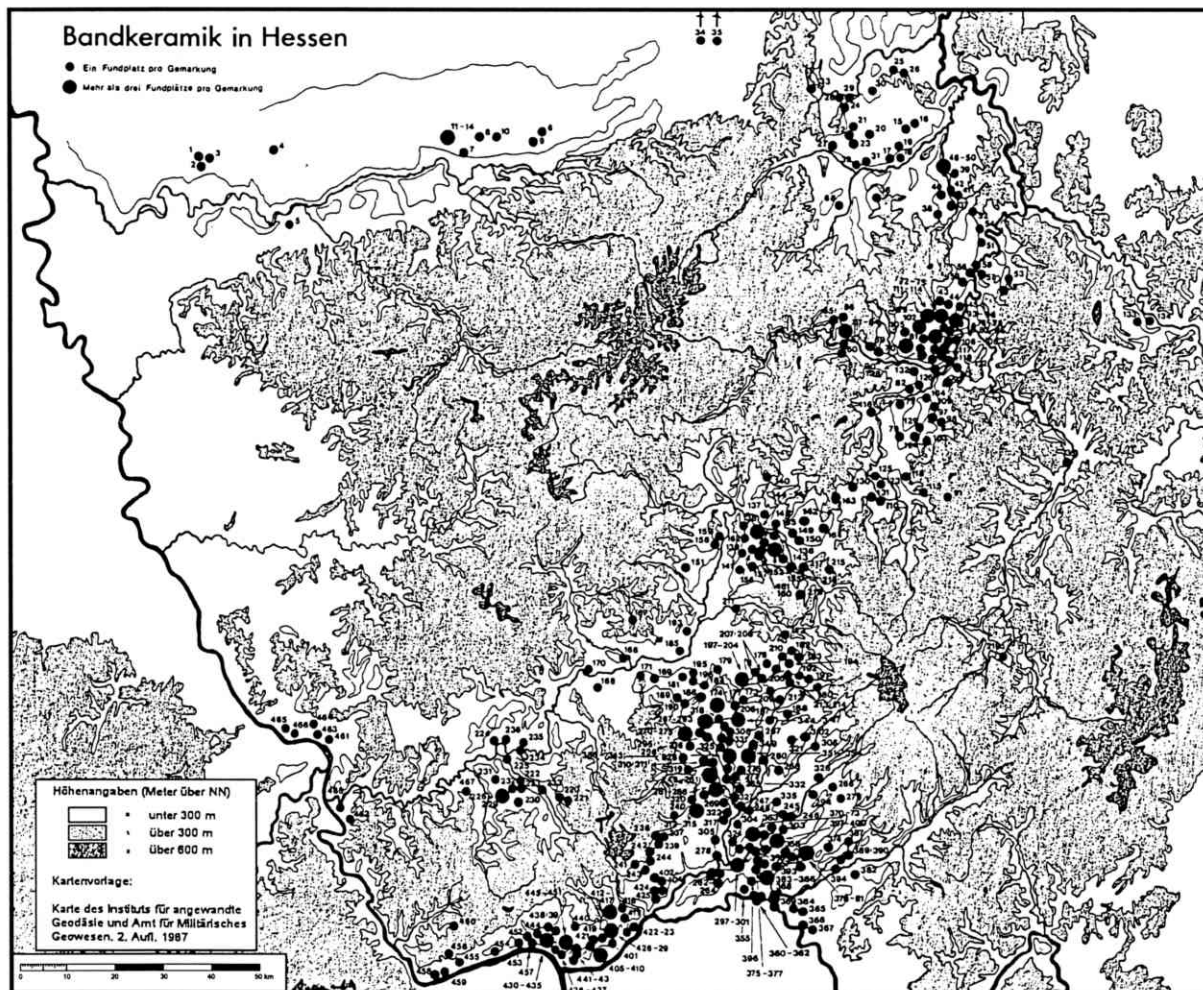


Fig. 2 — Répartition du Rubané en Westphalie et dans la Hesse au nord du Main (d'après Kneipp, 1993 : carte 3).

Au sein des régions lœssiques, et là encore à partir des évaluations réalisées en Rhénanie, on compte 0,6 habitats contemporains pour 1 km², ce qui signifie que chaque site disposait de 1,7 km² de terrain. L'intervalle moyen entre ces habitats s'élève à 824 mètres⁵. Pour la Rhénanie, on a pu calculer une densité de population moyenne de 17 habitants au km² (Lüning, 1988 : 87).

Ce calcul approximatif est destiné à montrer que la densité de population était telle qu'il devait fatalement exister un système de communication tout aussi dense et que cette situation

engendrait probablement des problèmes « administratifs ». Quel type d'organisation sociale était en mesure de maintenir cette société dans un état d'équilibre social et économique ?

Les réponses à cette question viennent de trois directions :

- l'étude des échanges et des contacts culturels à l'échelle domestique, locale, régionale et interrégionale ;
- l'analyse des cimetières ;
- l'étude des structures et des modes d'habitat.

⁵ Lüning 1988 (38, n. 33) : sur le Plateau d'Aldenhoven, on a compté 50 sites contemporains pour 85 km² :

$$85 \text{ km}^2 / 50 = 1,7 \text{ km}^2,$$

d'où l'on tire

$$\sqrt{1,7 \text{ km}^2} = 412 \text{ m.}$$

2. MAISON – FERME – HABITAT – MICRO-AIRE – PLACES CENTRALES

2.1. Maison, ferme et « Hofplatz »

La cellule de base de l'habitat rubané regroupe la maison et les fosses qui en dépendent. En plus des fosses latérales on peut, sur la base de la céramique décorée, ajouter des fosses situées à l'est, à l'ouest et, plus rarement, au nord des bâtiments ainsi que, occasionnellement, d'autres fosses plus éloignées (fig. 3). Un tel ensemble formé par l'addition de la maison et des fosses est appelé « ferme » (*Hof*); il peut atteindre une extension de 50–70 m, ce qui représente entre 0,5 et 0,7 ha. En fonction des types de maisons définies par P.J.R. Modderman (*Grossbau, Bau et Kleinbau*), on observe des différences dans la taille de la ferme et dans la composition du matériel. Cet aspect ne sera pas évoqué ici (Lüning, 1988 : 78 et suiv.; Lüning, 1997 : 37–38).

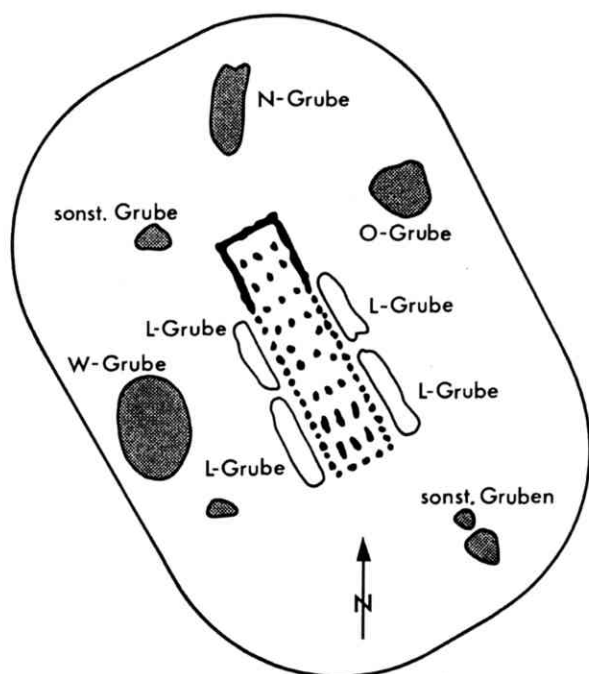


Fig. 3a – Modèle d'une ferme rubanée (maison et fosses) [d'après Lüning, 1997 : fig. 2.3].

Le *Hofplatz*, également appelé *Wohnplatz* (« aire domestique »), est un terrain sur lequel se succèdent plusieurs générations de fermes, jusqu'à 12, ce qui représente une continuité qui s'étend sur environ 300 ans (fig. 4). Sur chaque *Hofplatz* se développent des traditions céramiques propres, qui peuvent être conservatrices ou progressistes (Friedrich, 1994 : 207 et

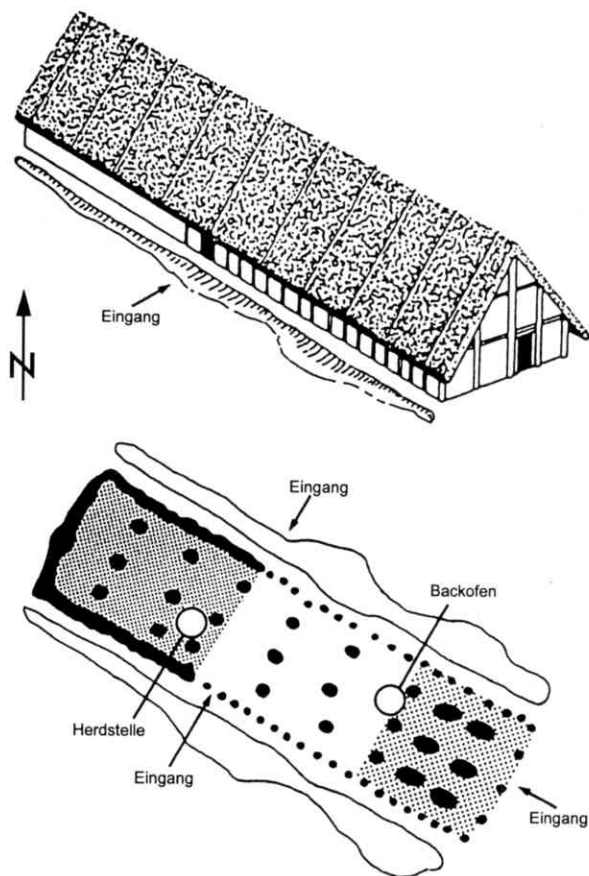


Fig. 3b – Plan et reconstruction d'une grande maison à trois parties. La répartition générale des vestiges et la découverte de torchis cuit rouge suggèrent l'existence et la position des entrées, d'un foyer et d'un four (d'après Lüning, 1997 : fig. 2.3).

suiv.); certains livrent des indices de spécialisation artisanale; des écarts de richesse significatifs existent entre les *Hofplätze*⁶. À mesure qu'évolue le *Hofplatz*, les maisons et les fermes se déplacent progressivement à l'intérieur d'un espace qui couvre approximativement entre 40 × 50 m et 80 × 130 m. Par rapport à une maison donnée, la maison de la génération suivante est établie à une distance qui oscille entre 18 et 60 m. Un ou plusieurs *Hofplätze* de ce type forment les habitats rubanés tels que nous les retrouvons aujourd'hui. Leur développement sur une durée suffisante a produit des vestiges d'habitat qui couvrent des surfaces de 10 à 30 ha, pour lesquelles on parle aujourd'hui de « grands » sites (Lüning, 1988 : 69–70; Lüning, 1997 : 38).

2.2. Habitat et micro-aire

Il s'agit cependant là de l'extension visible actuellement, c'est-à-dire de l'addition de toutes

⁶ Références bibliographiques dans Lüning 1997 : 38.

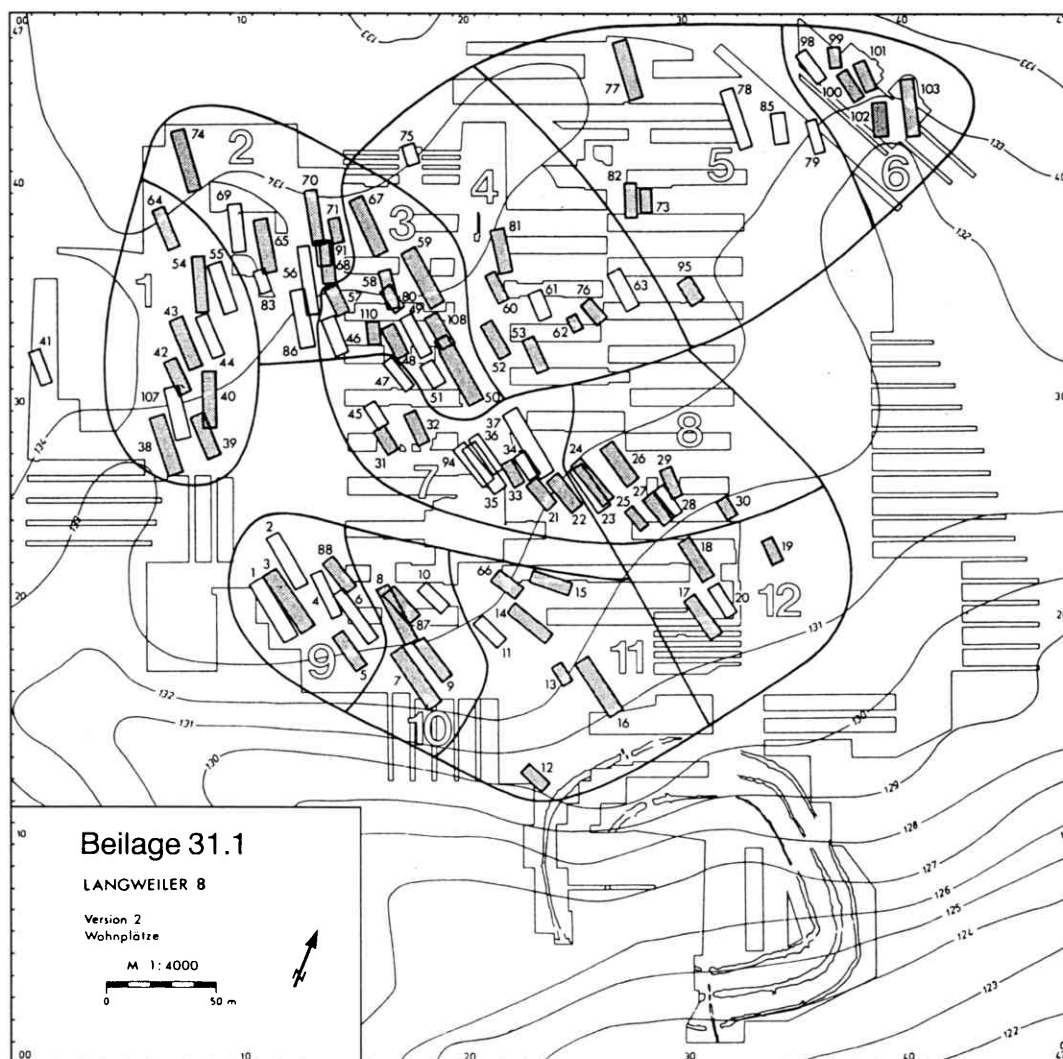


Fig. 4 — Langweiler 8 (Plateau d'Aldenhoven, Rhénanie). Sur les *Hofplätze* (aires d'habitat) n^{os} 1 à 12, on trouve jusqu'à 12 générations successives de maisons (d'après Boelicke *et al.*, 1988, Langweiler 8 : Annexe 31.1).

les surfaces occupées au fil du temps. La rareté des grands sites fouillés et publiés fait que peu ont fait l'objet d'une analyse chronologique. La possibilité d'étendre l'observation à tout un groupe d'habitats est encore plus rare. C'est le cas, par exemple dans la vallée du Merzbach, sur le Plateau d'Aldenhoven (Rhénanie) [fig. 5], où nous avons pu étudier sept (huit) habitats avec environ 160 plans de maisons, trois enceintes et un cimetière rurbané (Niedermerz 3). L'analyse chronologique de la céramique a montré que l'occupation rurbanée pouvait être divisée en 14 (15) générations de maisons représentant une durée d'environ 350–400 ans (5300–4950 / 4900 av. J.-C.). Le peuplement a commencé avec un petit groupe de maisons appartenant au site de Langweiler 8, a atteint un double pic démographique avec jusqu'à 17 maisons

contemporaines, avant de connaître un reflux spectaculaire durant les phases 14 et 15 (Lüning, 1988 : fig. 31, 32).

À Langweiler 8 (fig. 5), les premiers habitats rurbanés du cours moyen du Merzbach se sont installés lors de l'étape « Flomborn ». La première génération se composait de trois ou quatre maisons (Stehli, 1989 : 68 et suiv.; Stehli, 1994 : 109 et suiv.). Ce site fondateur ne sera plus abandonné tout au long de l'évolution du Rubané de Rhénanie; il s'est donc maintenu sans discontinuité sur une durée de 350 à 400 ans. Dans un premier temps, sur quatre générations de maisons (une centaine d'années), Langweiler 8 demeure le seul site du secteur. Par la suite, d'autres habitats sont créés dans les environs. Ces derniers sont plus petits, ont une durée de vie plus courte et ne sont

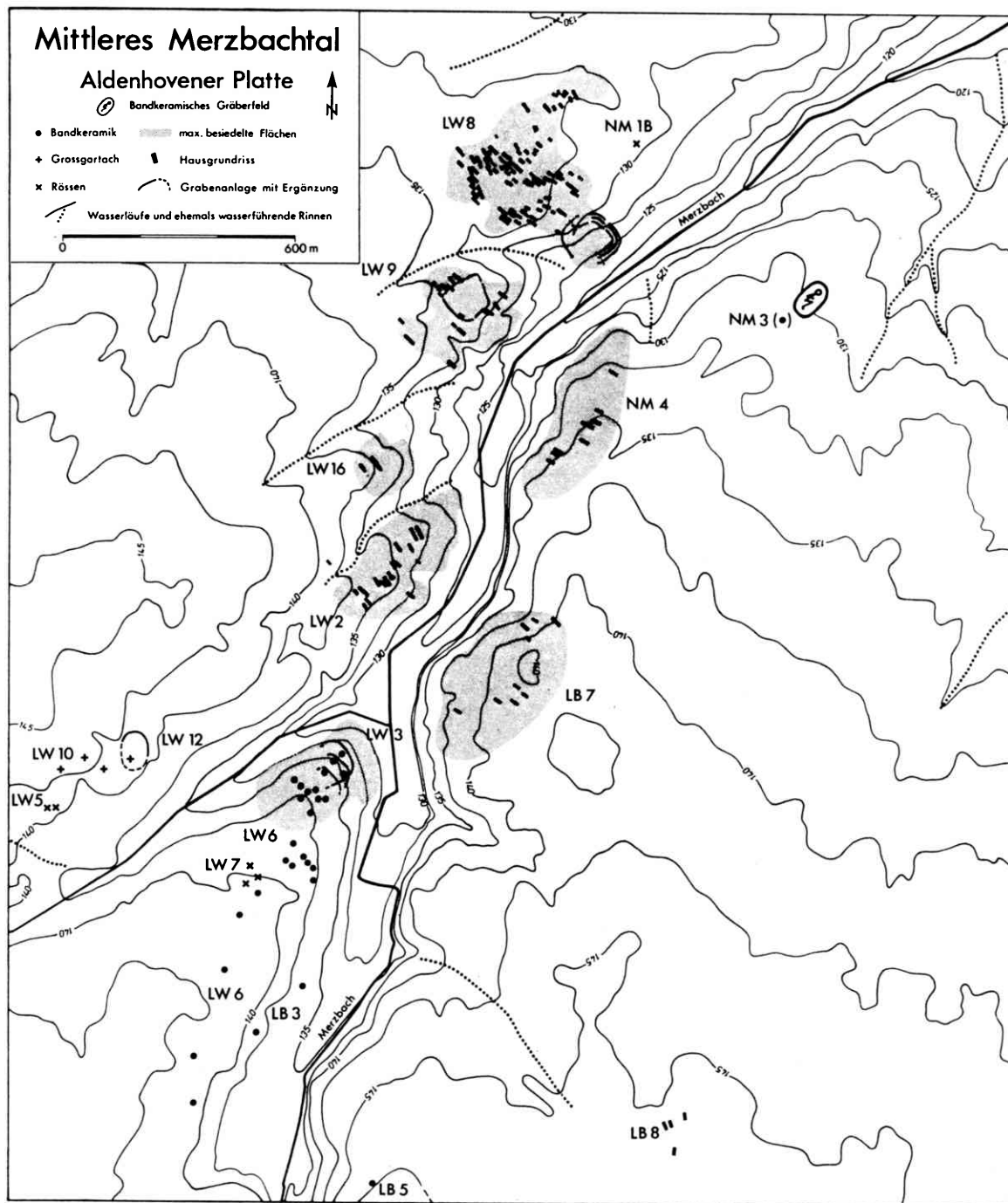


Fig. 5 — Le peuplement rubané dans la moyenne vallée du Merzbach (LW : Langweiler; LB : Laurenzberg; NM : Niedermerz) [d'après Lüning, 1988 : fig. 30].

pas toujours occupés en continu (Stehli, 1989). Leurs habitants viennent dans certains cas de Langweiler 8 (par exemple pour Laurenzberg 7), dans d'autres cas probablement de l'extérieur. On a remarqué, par exemple, qu'il existait des relations très marquées entre Langweiler 2 et le site néerlandais d'Elsloo (Zimmermann, 1995 : 93).

2.3. Langweiler 8 en tant que place centrale

Le site de Langweiler 8 est le plus important de cette micro-aire. Au fur et à mesure de son développement, il a fini par couvrir une dizaine d'hectares. La surface maximale pour une génération de maisons synchrones⁷ (en l'occurrence,

⁷ Dans la mesure où le Rubané a livré des sites nettement plus étendus (jusqu'à 30 ha; connus par les trouvailles de

11 bâtiments) ne dépasse cependant par les 7 ha (400 × 270 m) [fig. 6]. Si l'on en juge par sa taille et sa durée de vie, Langweiler 8 peut être sans aucun doute considéré comme le site central du cours moyen du Merzbach. Cette position se traduit, ainsi que Zimmermann l'a montré le premier, par l'existence de fonctions centrales de nature sociale et économique. Au moment de la fondation, Langweiler 8 se trouvait à une dizaine de km de son voisin le plus proche. La communauté correspondante devait posséder « un degré d'autonomie élevé » et était

surface), il se pourrait que les habitats les plus importants aient compté jusqu'à 30 ou 40 maisons contemporaines.

avant tout dans l'obligation de « couvrir elle-même ses besoins en silex » (Zimmermann, 1995 : 92–93). Les contacts établis à ce moment avec la zone d'extraction de Rijckholt et l'expérience technique acquise à cette occasion ont pu permettre aux habitants de Langweiler 8 d'acquiescer un « droit » (ou un devoir) exclusif sur l'approvisionnement de « sa » micro-aire du Merzbach moyen. La preuve en est fournie par une quantité de déchets de taille nettement plus importante à Langweiler 8 que dans les autres sites. Le grand site « fondateur » (ou une partie seulement des « familles » qui y résident?) redistribuait une partie de ses ébauches et de ses produits

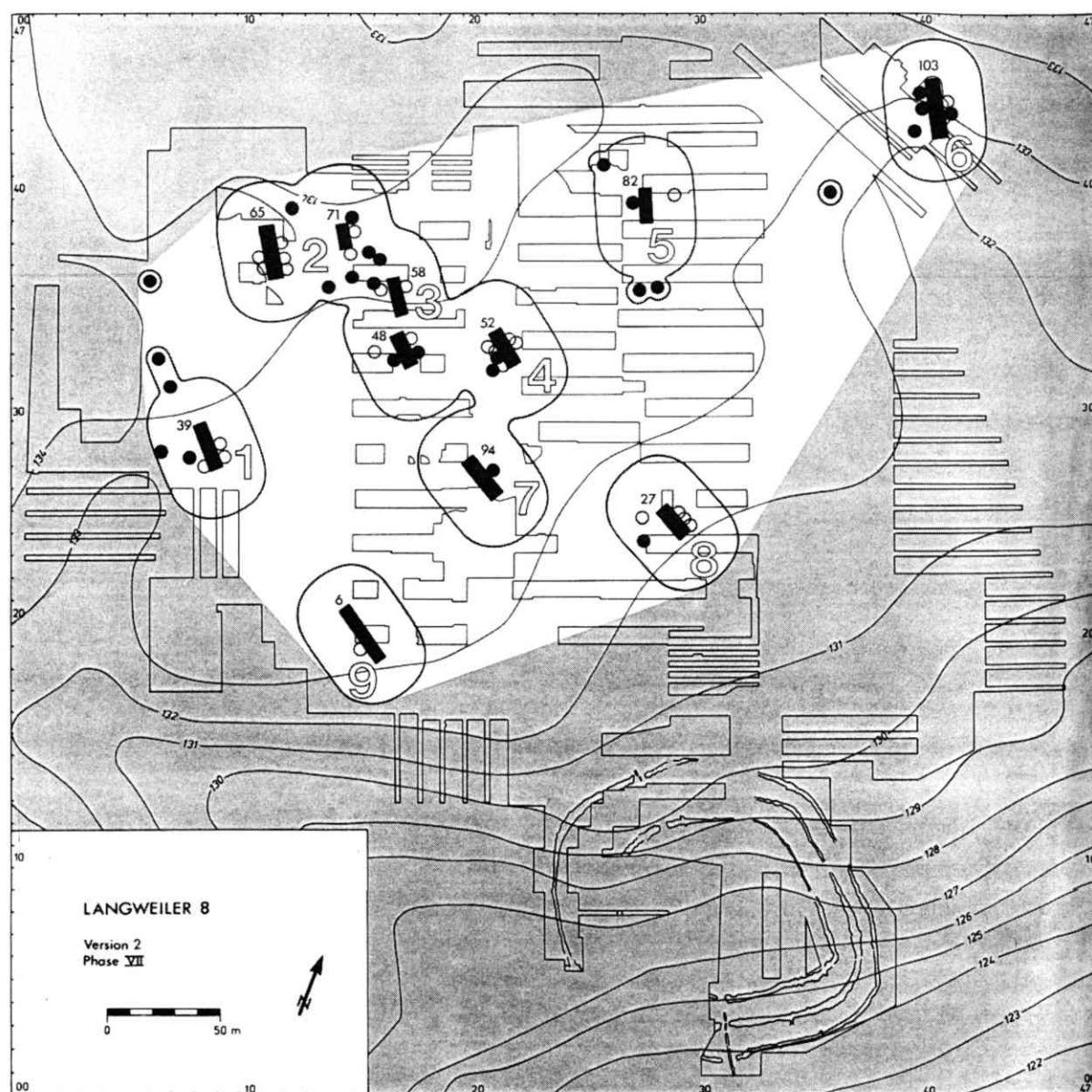


Fig. 6 — Langweiler 8, le plus grand habitat rubané du Merzbach moyen, dans sa phase VII (d'après Boelicke *et al.*, 1988, Langweiler 8 : Annexe 31.1).

finis aux petits habitats dépendants. Ce sont cette spécialisation artisanale et cette forme de division du travail qui attestent de l'existence d'une hiérarchie des établissements et du rôle particulier des places centrales (Zimmermann, 1995 : 106–107). La division du travail concerne cependant l'ensemble du système, site principal et sites satellites compris. En effet, les sites secondaires livraient également les produits de leur « artisanat » particulier à la place centrale : céramique (Laurenzberg 7), ou encore un produit toujours inconnu dont la fabrication impliquait l'utilisation de fosses en forme de fentes (*Schlitzgruben*) [Langweiler 2] (Lüning, 1997 : 41–42). En conclusion, A. Zimmermann remarque que « les habitants des places centrales entretenaient avec l'extérieur des contacts plus lointains et plus intensifs que ceux des sites secondaires » et « qu'on ne pouvait exclure que ces droits avaient un caractère héréditaire ». « Cette répartition institutionnalisée des tâches et des droits » permet de supposer l'existence, pour le Rubané, « d'un échelonnement graduel de l'influence à la manière d'une société de rang »⁸ (Zimmermann, 1995 : 106–107).

3. LA RÉPARTITION DES HABITATS DANS L'ESPACE ET LEURS DIFFÉRENCES DE TAILLE

La répartition des habitats rubanés dans les régions de taille moyenne a déjà fait l'objet depuis longtemps de recherches systématiques. Les plus connues sont les travaux de J. Kruk dans le bassin de Nidzica près de Cracovie (Petite-Pologne). Cet auteur a reconnu pour cette région des concentrations comportant jusqu'à 9 sites et environ 5 km d'extension et séparées par un intervalle de trois à cinq km (Kruk, 1980 : 14, carte 4). La zone de prospection est certes très étendue (3 000 km²), mais l'étude s'est étalée sur dix ans. La méso-région de Bronocice (env. 300 km²) constitue une partie de ce domaine. On y trouve également de petits groupes d'habitats, mais dont la taille n'excède pas 1 à 2 km, ce qui correspond au groupe de sites du Merzbach moyen (fig. 8). Ces groupes sont séparés par des vides de trois ou quatre km (dans un cas de 6–7 km), et paraissent de ce fait plus représentatif du système de peuplement de la Petite-Pologne que ceux du domaine d'étude

élargi⁹. Comme dans la vallée du Merzbach, on trouve dans la région de Bronocice des sites plus ou moins étendus. Les surfaces relevées mesurent entre 1,1 et 5,3 ha, et il existe là aussi manifestement un site particulièrement grand (fig. 7)¹⁰.

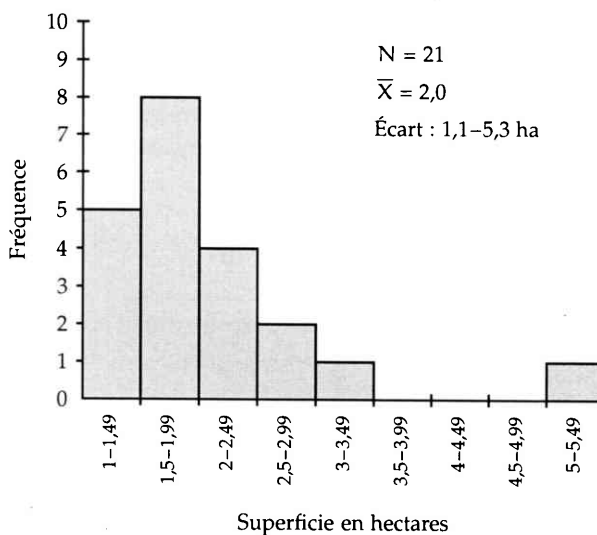


Fig. 7 — Graphique de la taille de 21 habitats rubanés dans la méso-région de Bronocice (d'après Milisauskas & Kruk, 1984 : fig. 9).

Les régions explorées systématiquement par prospection de surface sont en général moins étendues. Dans le sud des Pays-Bas, la région bien explorée du Graetheide (6 × 10 km) a livré 28 sites de taille inégale (fig. 9). Ils se répartissent dans le paysage en sites isolés ou en groupes de sites, avec pour l'essentiel une structure linéaire le long des bords ouest et est, riches en cours d'eau, de cette petite région (Bakels, 1982 : 34 et suiv. ; Modderman, 1985 : 73 et suiv.). Si l'on en juge par la durée de leur occupation, il est probable qu'il faille considérer au moins Sittard et Elsloo comme des places centrales (fig. 9, Sd et E).

⁹ À propos de la figure 8 : on pourrait également attribuer les sites 8–11 et 14–17 à deux groupes mesurant chacun 2,5 km de long. Les points isolés (n^{os} 1, 2, 7, 21) peuvent renvoyer à d'autres groupes, ou représenter effectivement des habitats isolés.

¹⁰ Milisauskas & Kruk (1984 : 11–22) pensent cependant que le grand site (5,3 ha) résulte de la succession de plusieurs phases et que la surface couverte par chaque phase n'était pas particulièrement grande. Ils en concluent à l'absence de hiérarchie dans les habitats de cette région. Mais les petits sites représentent probablement aussi plusieurs phases d'occupation, ce qui fait que la différence relative demeure, ainsi qu'il a été possible de le démontrer pour la vallée du Merzbach.

⁸ « eine graduelle Abstufung von Einfluss im Sinne einer Ranggesellschaft » (note du traducteur).

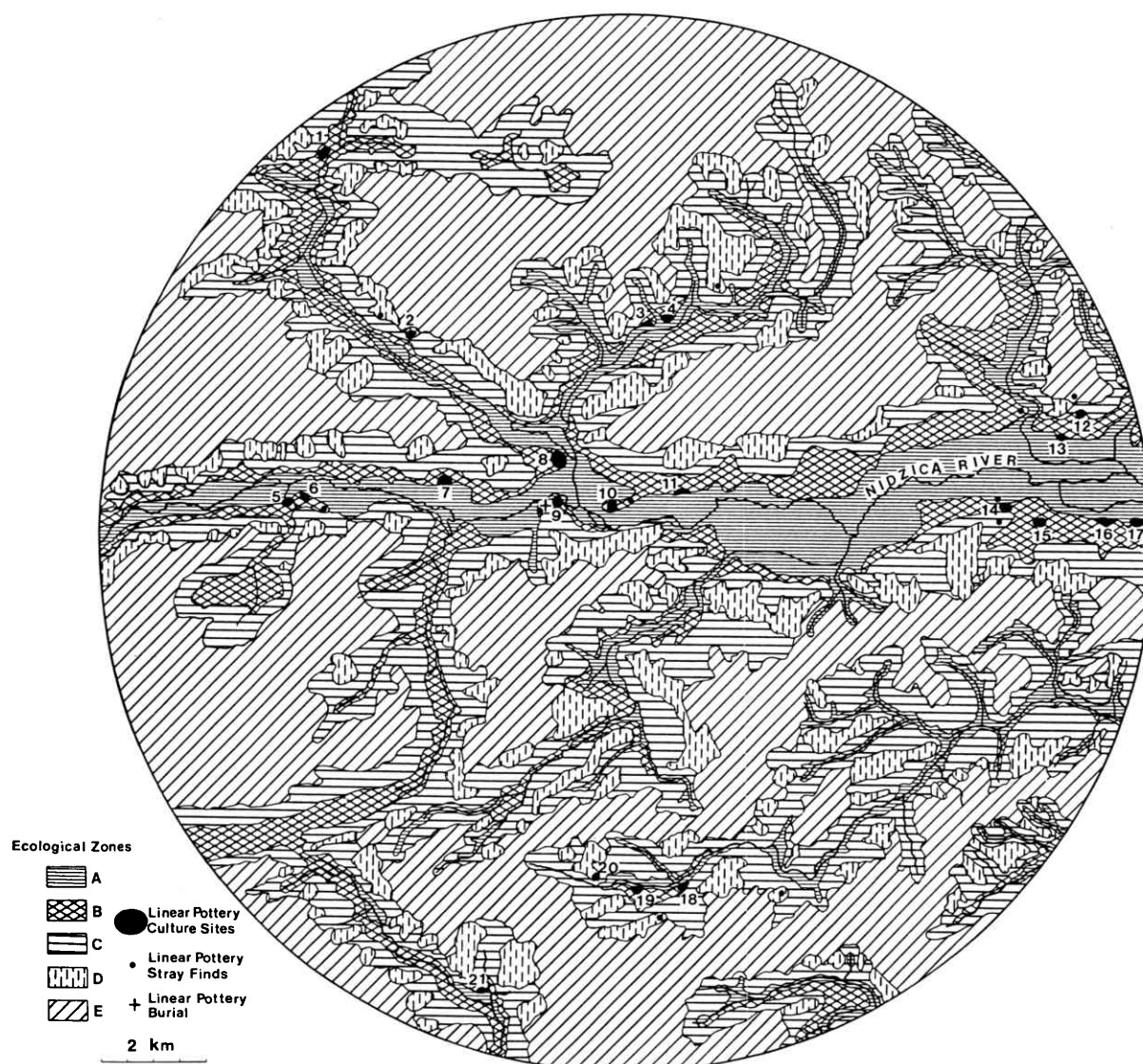


Fig. 8 — Répartition des sites rubanés dans la méso-région de Bronocice (d'après Milisauskas & Kruk, 1984 : annexe 1).

Dans le secteur du Merzbach moyen et inférieur, sur le plateau d'Aldenhoven, ce sont environ 100 km² qui ont été méthodiquement prospectés (fig. 10). Les habitats y sont organisés en lignes (couloirs) qui s'étirent le long des ruisseaux les plus importants. Ils se présentent seuls ou en groupes plus ou moins importants. L'intervalle entre les ruisseaux est d'environ 3 km; les champs devaient donc être implantés sur une bande de loess de 1,5 km de large. Cette surface est suffisante pour les cultures, mais pas pour un élevage qui s'appuierait uniquement sur les ressources locales (Lüning, 1988 : 57 et suiv. ; 87).

La vallée de l'Aisne, enfin, doit être considérée comme une exception. Pour des raisons topographiques, seul un peuplement linéaire est

possible dans cette région. Une vingtaine de sites a été découverte sur 45 km de longueur (fig. 11). Les habitats forment des petits groupes qui s'alignent le long de la rivière à 2 ou 3 km d'intervalle. Ils occupent de petites éminences de lehm et de sable implantées sur la basse terrasse et protégées des inondations. Ces éminences délimitent le territoire des différents groupes (Ilett & Plateaux, 1995 : 187 et suiv.). Deux sites de grande taille sont éloignés d'environ 20 km (Menneville « Derrière-le-Village » et Cuiry-lès-Chaudardes « Les Fontinettes »). D'autres sont plus petits et ont une durée de vie plus courte (Missy-sur-Aisne, et probablement aussi Berry-au-Bac « La Croix-Maigret » et « Le Chemin-de-la-Pêcherie ») [Hachem, 1995 : 203]. S'appuyant sur l'étude de la faune, L. Hachem (1994, 1995) a

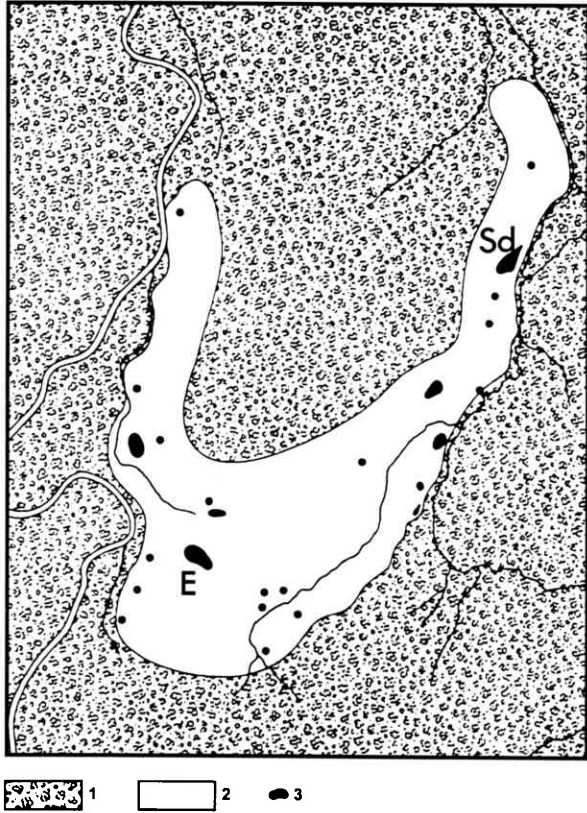


Fig. 9 – Les habitats rubanés de la région du Graetheide (sud des Pays-Bas, Prov. du Limbourg) : 1) forêt; 2) agriculture; 3) sites rubanés (d'après Bakels, 1982 : fig. 5).

récemment insisté sur l'existence de différences fonctionnelles entre les grands sites et les petits en matière de chasse et d'élevage, les grands sites montrant une variabilité fonctionnelle plus importante.

4. HABITATS CENTRAUX ET HABITATS SATELLITES : LA NOTION DE « GROUPEMENT D'HABITATS » (SIEDLUNGSVERBÄNDE)

4.1. Les places centrales

Parce qu'il constitue le site fondateur et le site le plus étendu du Merzbach moyen, Langweiler 8 (Plateau d'Aldenhoven) a été désigné plus haut comme place centrale. En outre, cet habitat se distingue par une occupation inhabituellement longue et, qui plus est, dépourvue d'interruption. Enfin, il possède par rapport au système d'approvisionnement en silex une fonction d'« importateur » et de redistributeur liée à des contacts lointains. Ces résultats sont, suivant J. Kneipp (1993 : 67, 85, 178–179; Kneipp, 1995 : 5–7), également valables pour la Hesse,

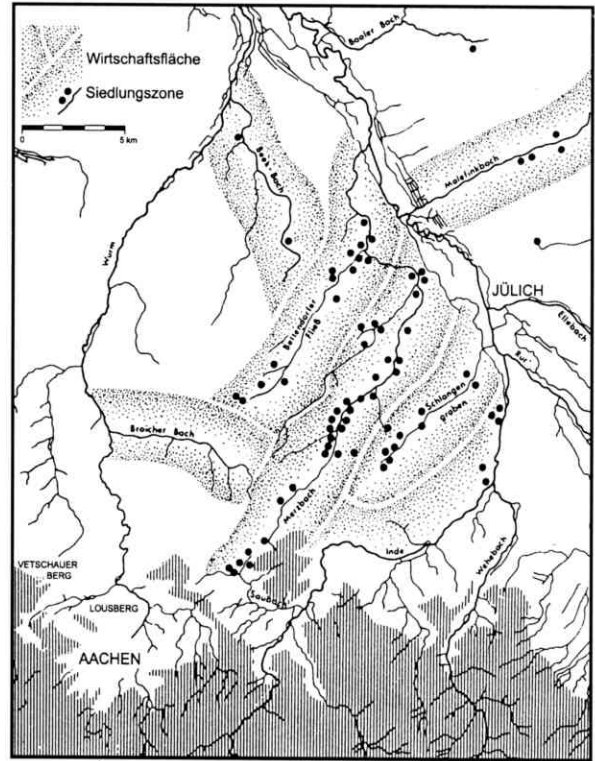


Fig. 10 – Les habitats rubanés du Plateau d'Aldenhoven et leur « Hinterland » économique. Ses limites correspondent manifestement aux lignes de partage des eaux, désignant ainsi des petites zones de peuplement bien circonscrites topographiquement (d'après Lüning, 1997 : fig. 14).

bien qu'ils reposent pour cette région presque uniquement sur des prospections de surface. Les places centrales représentent ici environ 3 % des sites. Leur superficie s'échelonne entre 4,5 et 12 ha, ils sont séparés par des intervalles compris entre 5 et 20 km et ils sont implantés le long des cours d'eau les plus importants, sur des versants de vallées ou à proximité des gisements de matière première.

En comparaison de leurs habitats « satellites », les places centrales de Hesse se caractérisent par un mobilier à la fois plus riche et plus diversifié qui suggère l'existence de liens d'échange à longue distance. Ces derniers se reconnaissent, par exemple, à une proportion supérieure à la moyenne de silex ouest-européen, d'hématite du secteur Lahn-Dill et d'amphibolite dont la provenance demeure inconnue. Plusieurs sites présentent des particularités. L'un d'entre eux a livré de nombreux fragments de statuettes en terre cuite, ce qui renvoie à une fonction centrale de nature culturelle ou religieuse. Pour d'autres, une quantité inhabituelle de meules

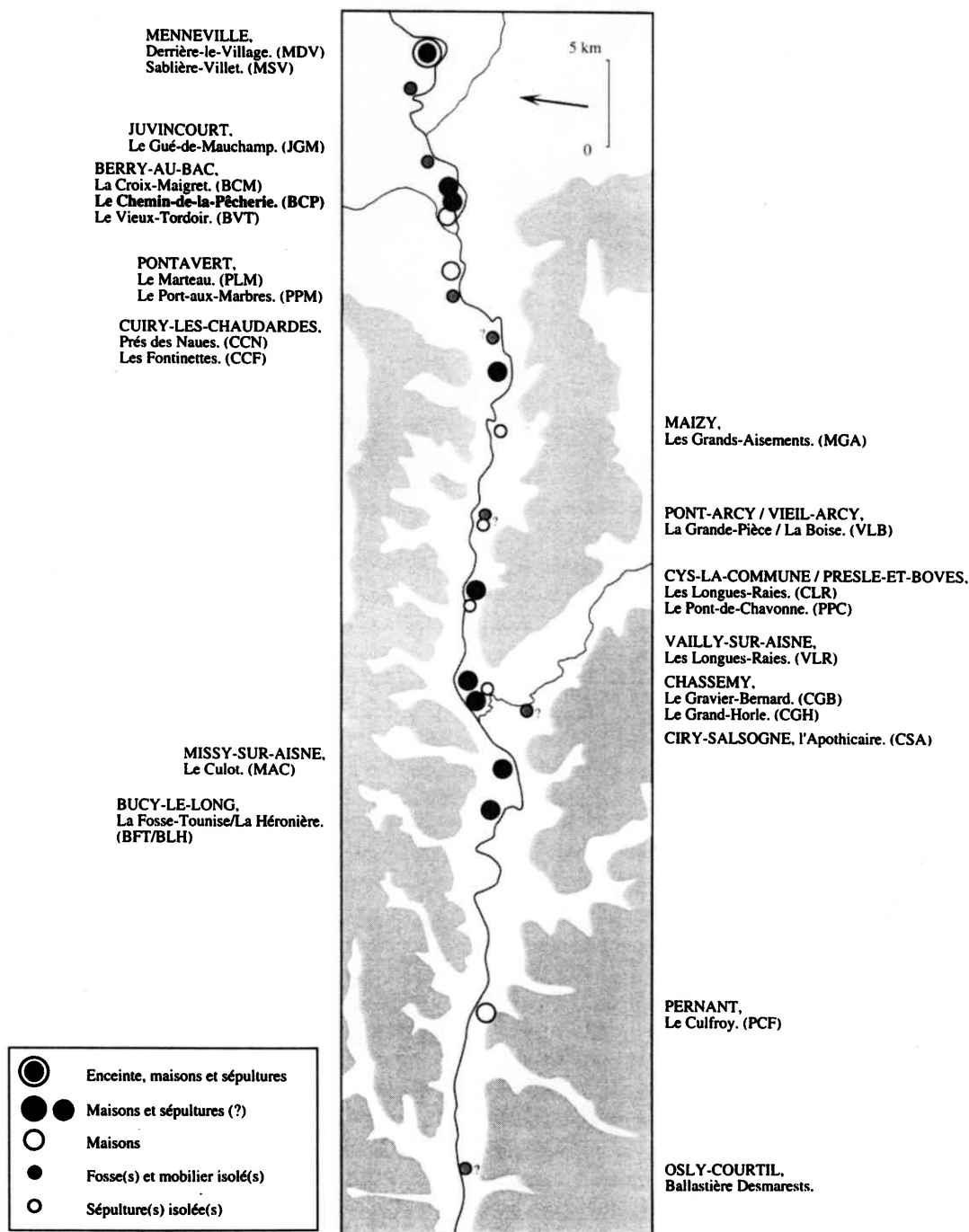


Fig. 11 — Distribution des sites rubanés dans la vallée de l'Aisne (état des recherches 1993; trame : plateau calcaire) [d'après Ilett & Plateaux, 1995 : fig. 91].

et de polissoirs suggère l'existence de spécialisations artisanales. Dans le nord de la Hesse, on connaît quatre nécropoles rubanées qui, de manière frappante, se situent toutes auprès des quatre places centrales les plus étendues. Se pourrait-il que ces nécropoles somme toute assez rares constituaient des « installations communautaires à caractère central », comme le suggère Kneipp (1995 : 5-7)? Ou ne s'agit-il tout

simplement que d'un problème statistique, les nécropoles les plus étendues, qui se trouvent près des habitats les plus importants, ayant plus de chances d'être découvertes que les cimetières plus réduits qui correspondent aux habitats de petite taille? Enfin, les places centrales de Hesse se caractérisent par des particularités au niveau de la céramique et dans le spectre des matières premières lithiques utilisées, ce

qui signifie probablement que les groupes de sites dont elles font partie correspondent à des systèmes d'approvisionnement locaux à faible rayon d'action.

espacés de 3 à 7 km (parfois aussi jusqu'à 10 km ou plus)¹¹. Ils peuvent comporter de 4 à 9 sites en Rhénanie et en Hesse, jusqu'à 12 dans la région du Neckar¹². Plusieurs beaux exemples ont été

4.2. Les groupements de sites (Siedlungsverbände)

Pour désigner ces systèmes de sites principaux et secondaires, il convient d'employer l'expression de groupements de sites (*Siedlungsverbände*). Suivant la densité des implantations dans la région concernée, ils ont un diamètre de 3 à 9 km (parfois même jusqu'à 11 km) et sont

¹¹ Voir Lüning (1997 : 42 et suiv.). Dans la région du golfe rhénan (Rhénanie du nord – Westphalie), les espacements les plus fréquents correspondent aux intervalles 3,0/3,5 km et 7/10 km. Voir aussi Zimmermann (1995 : 92; 1992 : 107–112; 1993 : 345–349).

¹² Dans le secteur des « Fildern », au sud de Stuttgart, ont été observés des groupes d'habitats comprenant en moyenne 12 sites avec des diamètres de 5 à 7 km (Strien, 1990 : 59 et suiv.).

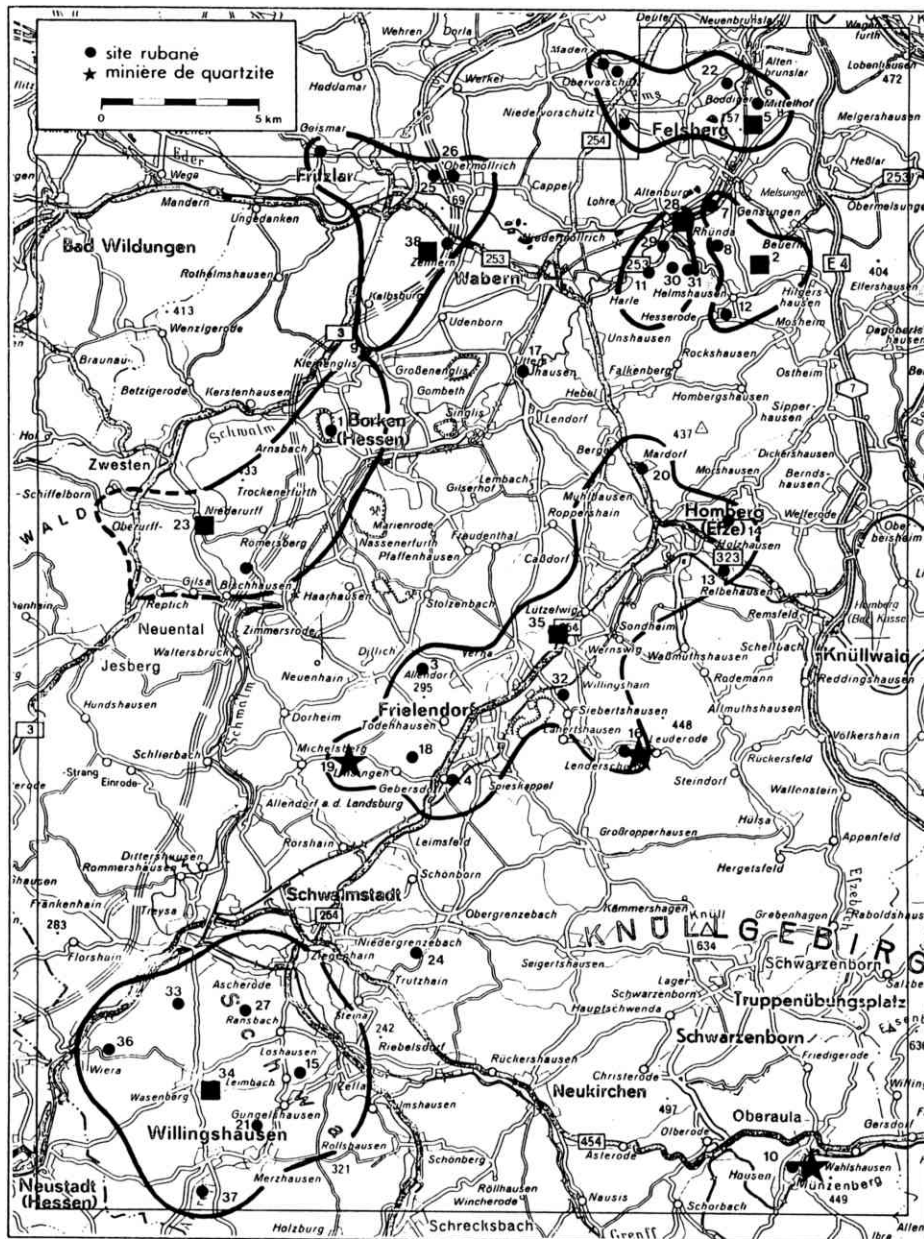


Fig. 12 – Groupements de sites reconstitués en Hesse du nord (d'après Kneipp, 1995 : 13).

cartographiés par J. Kneipp en Hesse du nord (fig. 12) ; la prise en compte de la topographie dans la détermination des limites des territoires lui a permis d'obtenir des formes polygonales. Le groupe du secteur de Willingshausen, au sud-ouest, représente cependant de manière presque idéale un modèle circulaire qui correspond bien aux hexagones que W. Christaller (1933) présente comme typique des « places centrales ».

Les sites centraux et leurs satellites entretenaient, comme nous l'avons montré plus haut pour la Rhénanie, une relation symbiotique qui possédait indiscutablement une dimension politique, symbolique, économique et sociale. On ne sait encore pas grand chose de concret à ce sujet, mais on commence à percevoir certains éléments en observant les spécialités des différents membres des groupements. Kneipp (1995 : 15) fait remarquer qu'il existerait dans

le nord de la Hesse des sites particuliers « non-agraires » sur lesquels on a trouvé une quantité relativement élevée d'herminettes (finies et semi-finies), de lames, de perçoirs et d'armatures de flèches, ainsi que les outils qui ont servi au façonnage de ces instruments (percuteurs, bouchardes et polissoirs). Ces sites ont livré en outre, proportionnellement, des quantités étonnantes d'amphibolite, une matière première importée. Pour l'un des sites, l'hypothèse d'un atelier de fabrication d'herminettes rurbanées a même pu être envisagée. Ces exemples nous montrent que la hiérarchie décrite plus haut n'implique pas une dépendance unilatérale, mais au contraire un système de dépendance réciproque au sein duquel le potentiel de chaque site possédait son individualité. C'est à cette dernière que les recherches futures devront particulièrement s'intéresser. Le schéma conceptuel ci-dessous résume les différents domaines abordés.

Entité historique	Entité archéologique
Maison	Maison
Ferme, ferme isolée	Maison et fosses / site à une seule phase d'occupation
<i>Hofplatz</i> : plusieurs générations de fermes sur un même espace	Site à plusieurs phases d'occupation
Hameau, agglomération à plusieurs fermes	Site à une ou plusieurs phases d'occupation avec plusieurs fermes ou <i>Hofplätze</i>
Groupement d'habitats (<i>Siedlungsverband</i>)	Établissement central et sites secondaires, groupement topographique d'habitats
Zones d'implantations (<i>Siedlungskammern</i>)	Zones de peuplement définies en général géographiquement

ANNEXE 1

À propos de l'organisation des villages rurbanés : clans dans le cadre de villages segmentés ou traditions familiales ?

L'originalité de l'organisation interne de l'habitat de Cuiry-lès-Chaudardes, avec ses rangées de maisons perpendiculaires au cours de l'Aisne, a très tôt frappé les chercheurs (fig. 13). L'existence de relations très étroites au sein de ces rangées était prévisible ; elles rappellent en effet la série de maisons du site de Langweiler 9 (Plateau d'Aldenhoven) qui a joué un rôle important dans l'élaboration du modèle des « *Hofplätze* » (fig. 14 et dans Kuper *et al.*, 1977 : 314 et suiv. ; Lüning & Stehli, 1994 : 93 et suiv., 261 et suiv.).

Lamys Hachem a récemment publié une analyse des restes fauniques de Cuiry-lès-Chaudardes (Hachem, 1994) et présenté, à cette occasion, la périodisation définitive en cinq phases de M. Ilett. Elle subdivise le plan de l'habitat, suivant des critères à la fois chronologiques et structurels, en quatre quartiers qui recoupent partiellement la distribution obtenue sur la base de l'étude de la répartition des principales espèces (bœuf, chèvre/mouton, sanglier : chasse et élevage). Elle observe une corrélation entre la longueur des maisons et des spécialisations, ou plutôt des « accentuations » dans le domaine de la faune : les habitants des grandes maisons seraient plutôt tournés vers l'élevage, ceux des petites maisons plutôt vers la chasse. Par ailleurs,

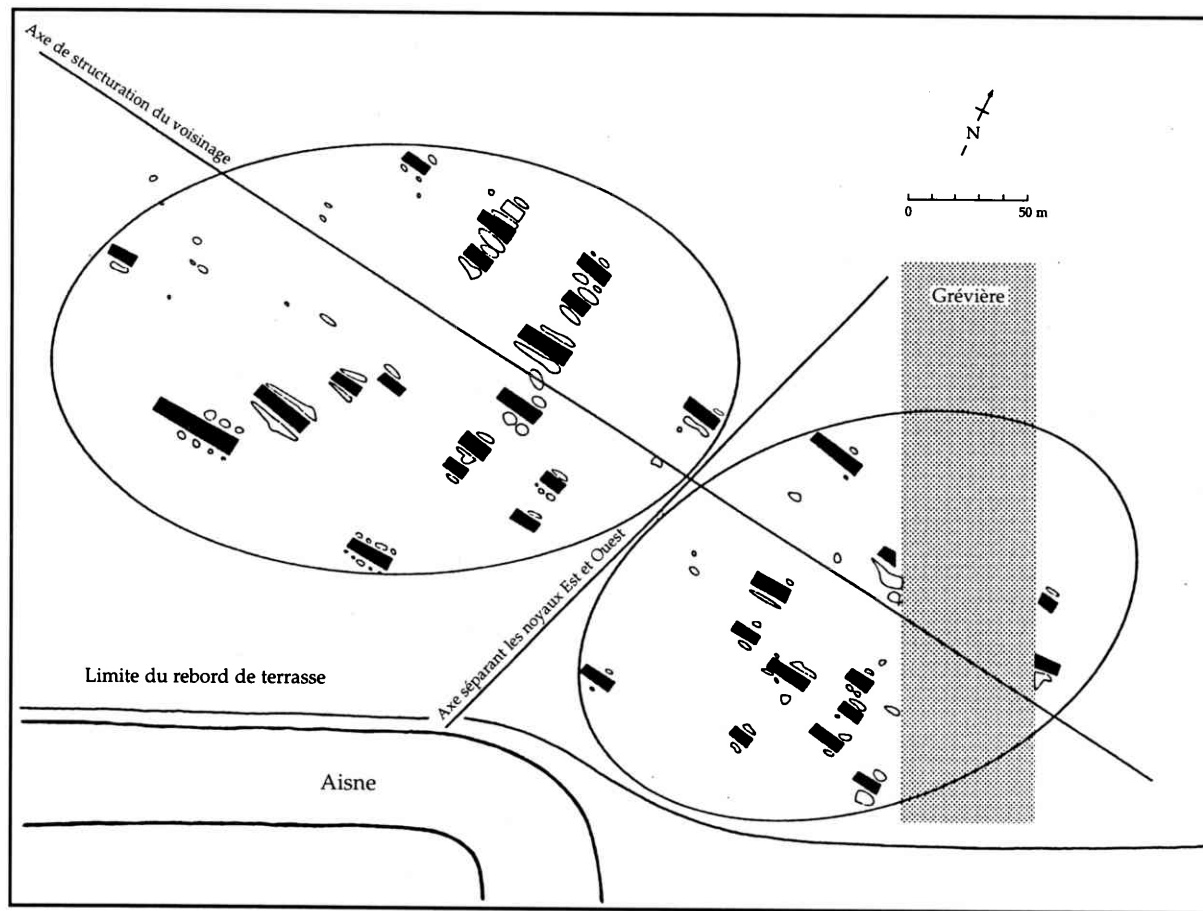


Fig. 13 — Cuiry-lès-Chaudardes. La structuration spatiale vue par L. Hachem (d'après Hachem, 1994 : fig. 4, et Ilett, 1989 : fig. 1).

elle suggère l'existence de comportements de rejets différents entre les maisons de quartiers contigus appartenant à une même phase d'habitat¹³. S'appuyant sur ces oppositions, et tout en restant extrêmement prudente, l'auteur suggère l'existence à Cuiry d'une structure sociale segmentée et antagonique de clans ou de lignages organisés suivant un fonctionnement de type «totémique» autour des trois espèces animales «emblématiques» évoquées.

On pourrait cependant faire une autre lecture du plan de Cuiry et reconstruire, suivant le modèle du Merzbachtal, plusieurs *Hofplätze* présentant chacun une succession de maisons (avec, suivant les cas, 5 phases ou moins) [fig. 15]. La séquence chronologique et l'appartenance à un même groupe apparaît de manière particulièrement claire dans le cas de groupes de maisons 6

et 7, qui ont été tous deux fondés durant la phase 2 et ont ensuite subsisté jusqu'à la phase 5, c'est-à-dire la dernière. L'organisation en rangée et les relations chronologiques orientent de manière évidente vers l'hypothèse des *Hofplätze*. Les autres groupes de maisons proposés sont plus hypothétiques. Les groupes 4 et 5 se déduisent du «reste» à l'ouest et au milieu de l'habitat; le groupe 4 commence dès la phase 1. À l'ouest des groupes 5 et 6 se trouvent deux maisons surnuméraires, mais qui sont proches des limites de la fouille et appartiennent de ce fait peut-être à des *Hofplätze* implantées en dehors de l'emprise de la fouille. Le groupe 3 correspondrait plutôt à ce qui est visible d'une ou deux *Hofplätze* qui ont du se trouver là. Cette remarque s'applique aussi aux groupes 1 et 2; dans ce secteur, le plan de la fouille est trop incomplet.

L'habitat de Cuiry-lès-Chaudardes n'a jusqu'à présent fait l'objet que de rapports préliminaires. C'est pourquoi les remarques qui précèdent n'ont d'autre objectif que de suggérer un modèle alternatif qui pourrait être testé à

¹³ Hachem, 1994 : fig. 9; peut-être ne s'agit-il là de rien de plus qu'un artefact statistique. Les maisons des paires concernées sont toutes éloignées de 50 m ou plus, de telle sorte que les uns auraient eu bien du mal à voir ce que les autres faisaient avec leurs déchets.

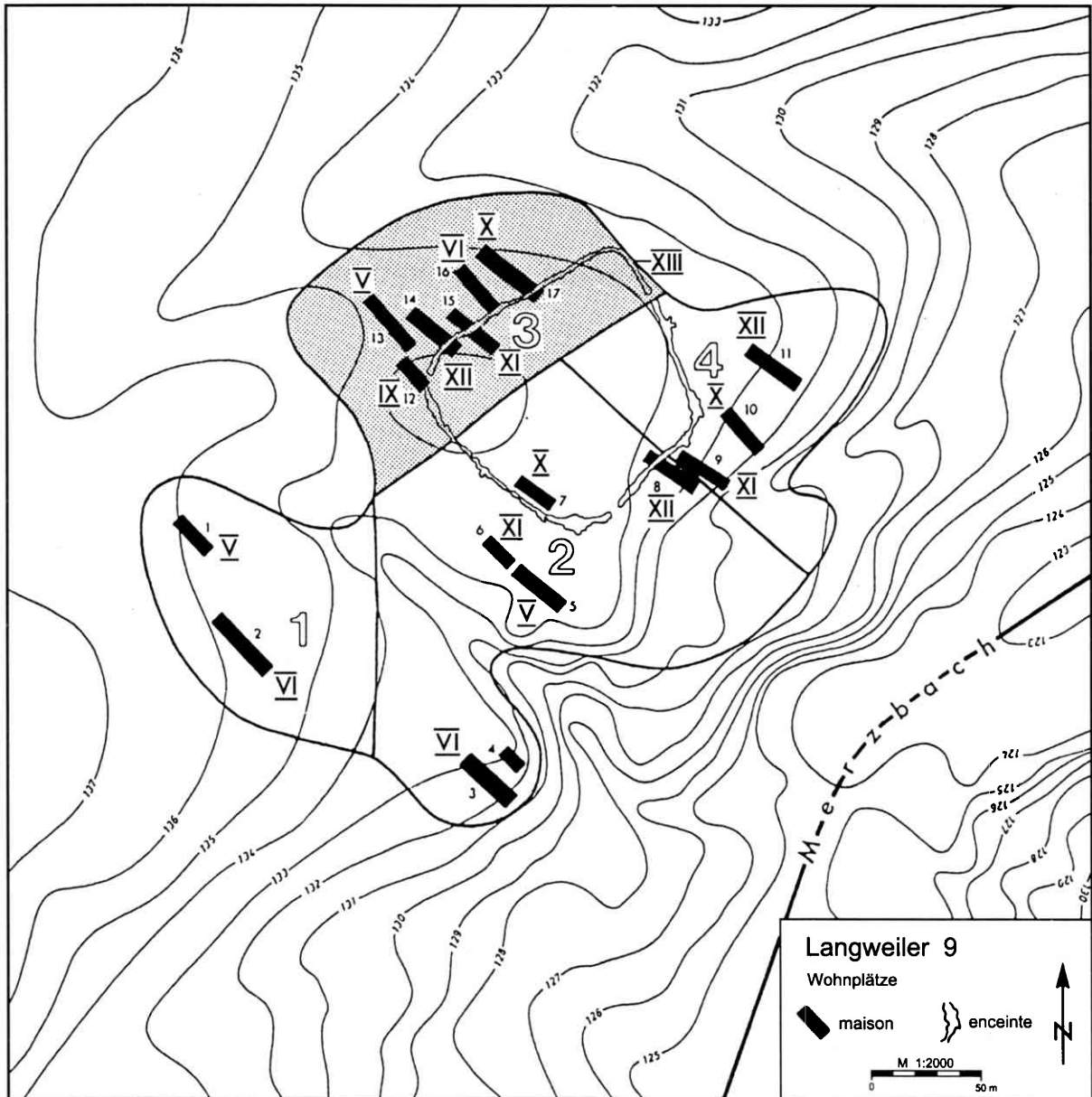


Fig. 14 — Les maisons alignées au nord du site de Langweiler 9 (plateau d'Aldenhoven) nous offrent un exemple particulièrement clair de *Hofplatz* (V-XIII: chronologie des maisons et de l'enceinte) [d'après Lüning & Stelhi 1994: 95, fig. 5].

l'occasion de la préparation de la publication monographique. Ce modèle constituerait sans aucun doute un outil d'analyse plus fin que la division quadripartite proposée. Il aurait cependant aussi d'autres conséquences socio-idéologiques, puisque les différences observées seraient alors le fait des différents *Hofplätze*, qui seraient caractérisées par des préférences plus ou moins marquées pour les grandes ou les petites maisons, la chasse ou l'élevage, le sanglier, le mouton ou le bœuf. Il en résulterait un autre cadre de référence mettant l'accent sur des traditions familiales faites de devoirs et de privilèges

et reconduites de génération en génération. Il n'est naturellement pas exclu qu'un tel système s'articule avec un fonctionnement totémique.

ANNEXE 2

Darion était-il un village fortifié avec quatre maisons ?

Dans les années 1981-1985, un habitat rubané avec enceinte a été l'objet d'une fouille de grande étendue (1,5 ha) à Darion (Prov. de Liège, Belgique). Près du tiers de la surface

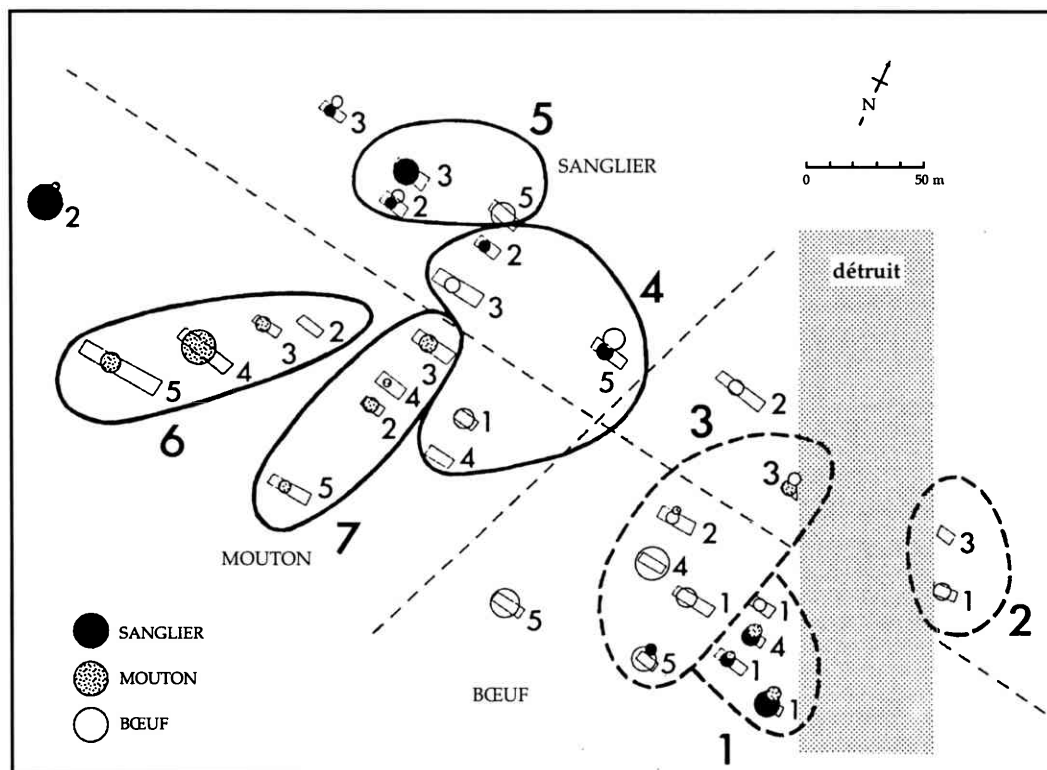


Fig. 15 — Cuiry-lès-Chaudardes. Distribution des 7 Hofplätze et des trois espèces surabondantes dans les rejets (écarts positifs à la moyenne par phase d'habitat) [d'après Hachem, 1994: fig. 16].

interne de l'enceinte n'a cependant pas pu être étudié (fig. 16). Dès 1984, alors que l'on ne connaissait qu'à peine la moitié de la surface appelée à être décapée plus tard et que l'on ne disposait d'aucune analyse chronologique, D. Cahen pensait avoir compris « l'organisation interne du village » ainsi qu'une « spécialisation de l'espace » (Cahen, 1984 : 38 et suiv., 41). Il opposait, pour l'intérieur de l'enceinte, un secteur sud avec maison et un secteur nord qui en aurait été dépourvu. Dans ce secteur nord se trouvaient, selon lui, des installations particulières en fosse, pour l'essentiel deux « importants amas de silex taillé », une fosse avec deux couples meule/molette, un silo et une tombe. D. Cahen rejetait formellement une analyse chronologique de la céramique, partant plus volontiers de l'hypothèse « qu'une unité territoriale organisée comme celle de ce village correspond à une phase d'occupation unique ». Il reconnaissait bien que cette hypothèse devait être vérifiée, mais pas en s'appuyant sur la céramique¹⁴.

¹⁴ Cahen, 1984 : 42 et suiv. Dans un article antérieur, Cahen et Gilot (1983) avaient signalé l'existence de contradictions entre les datations radiocarbone et les sériations céramiques

Ce travail de chronologie n'a pas été réalisé, bien que les analyses céramiques de Cuiry-lès-Chaudardes (voir plus haut), du Limbourg néerlandais et du Plateau d'Aldenhoven aient montré qu'il était également possible de produire des chronologies fines et de distinguer des phases céramiques à l'intérieur du Rubané final, auquel appartient le matériel de Darion¹⁵, et, de surcroît, que ce travail était indispensable si l'on cherchait à réaliser une interprétation historique crédible.

D. Cahen a complété son modèle au fil des années (Cahen, 1985b : 79 et suiv.; Cahen, 1986). Il a tenté de rejeter l'idée que les maisons de la partie nord auraient en fait été détruites par l'érosion en faisant remarquer que les trous de poteau de la palissade et du système de fermeture de la porte étaient justement bien

réalisées pour le Rubané, concluant que la chronologie élaborée à partir de la céramique était erronée. Ils avaient cependant utilisé des datations non calibrées et n'avaient pas été attentifs au fait que la courbe de calibration prend la forme d'un plateau à l'époque du Rubané, ce qui la rend complètement inopérante pour les datations fines que réclame l'élaboration d'une périodisation interne.

¹⁵ D'après Cahen *et al.* (1987 : 67), la céramique de Darion pourrait appartenir aux phases II b et II c de Modderman.

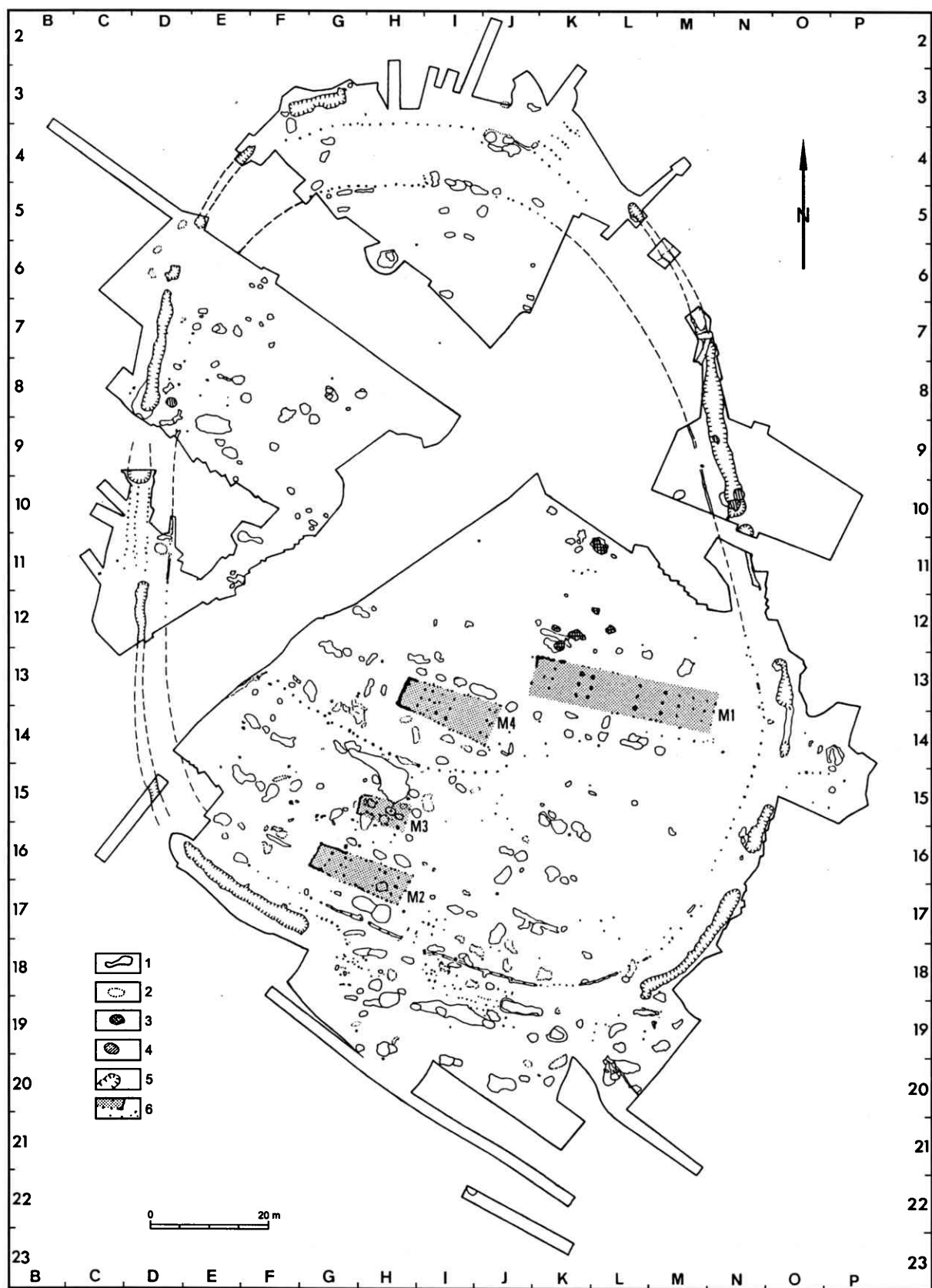


Fig. 16 — Plan des fouilles du site rubané de Darion (1985) [d'après Cahen, 1986 : fig. 1].

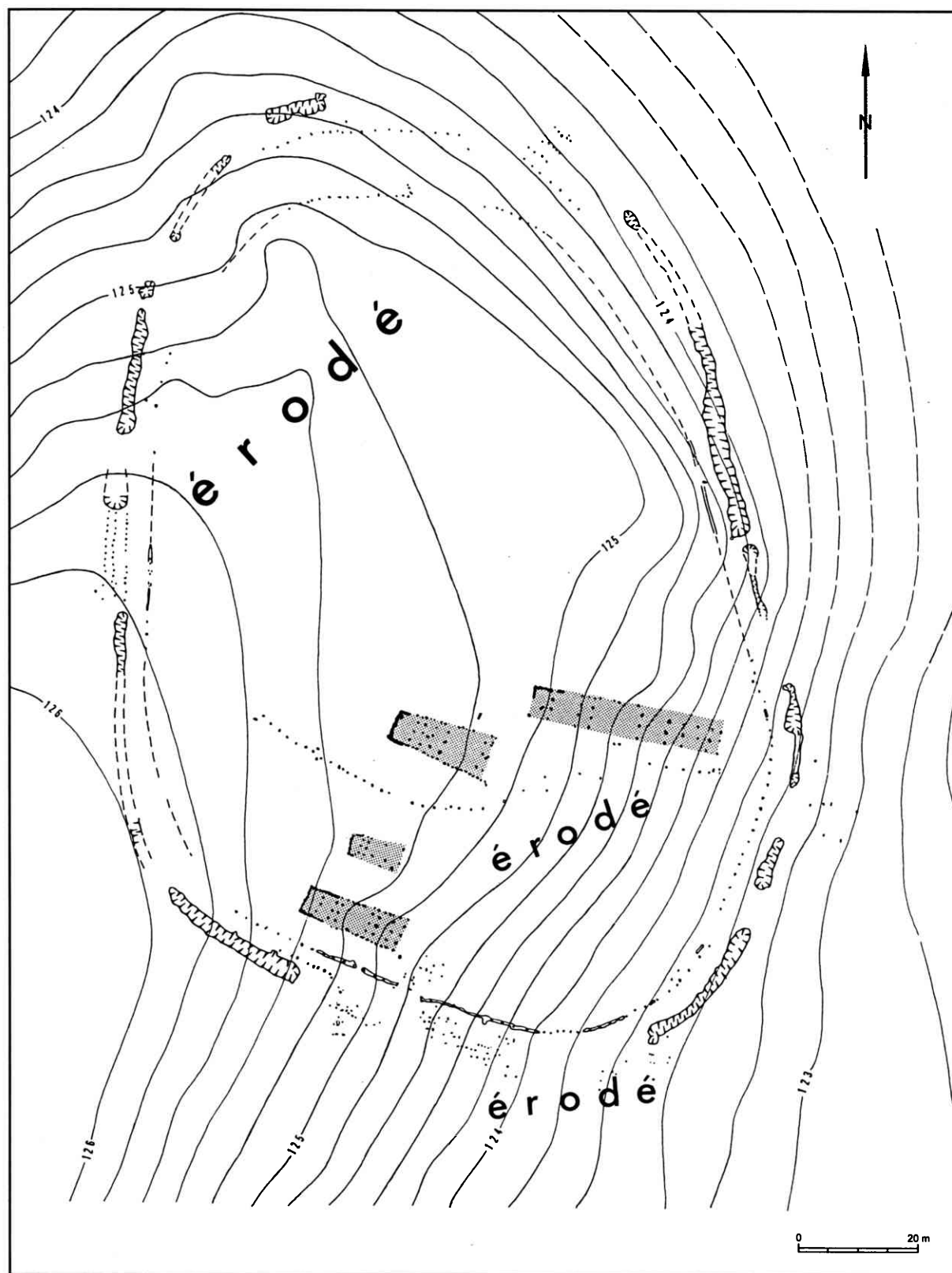


Fig. 17 — Topographie du site de Darion avec indication des structures majeures et des zones plus érodées (d'après Cahen, 1986 : fig. 7).

conservés au nord et à l'ouest (Cahen, 1984 : 41 ; 1986 : 151)¹⁶. On peut cependant se demander si les poteaux des maisons étaient aussi profonds que ceux des palissades. Il se pourrait aussi que les maisons étaient antérieures ou postérieures à la palissade et que leur disparition soit liée à des phénomènes d'érosions locaux contemporains du Rubané.

Les analyses pédologiques de Langohr et Sanders n'ont fait l'objet que d'une publication préliminaire dont certains aspects ne sont pas clairs. Ils ont cependant mis en évidence que l'érosion avait atteint plus de 80 cm en pas mal d'endroit du site (Langohr & Sanders, 1985 : 23), ce qui correspond à l'épaisseur moyenne, et tout à fait normale, rencontrée en Rhénanie. D. Cahen a lui-même publié une carte avec courbes de niveau (fig. 17). D'après ce document, les maisons se sont bien conservées en sommet de pente, alors qu'elles manquent semble-t-il sur le plateau. Au demeurant, ce ne serait pas la première fois, dans l'étude des habitats sur loess, que le plateau ait été plus fortement affecté par l'érosion que la partie supérieure ou le milieu du versant (par ex. Langweiler 8 annexe 1 : le site de Laurenzberg 7). En outre, le chemin d'orientation nord-est-sud-ouest qui coupe l'enceinte en diagonale et entaille profondément le terrain (fig. 16) aurait, selon Langohr et Sanders (1985 : 19), servi de ligne directrice à un fort mouvement d'érosion et provoqué latéralement une érosion horizontale, d'où la possibilité que la totalité de la partie centrale et de la moitié nord de l'enceinte aient subi une érosion plus forte que la partie sud¹⁷. Il convient donc d'attendre

les cartes pédologiques définitives ainsi que, naturellement, les observations archéologiques concernant la profondeur des trous de poteaux et des fosses sur l'aire d'habitat.

L'idée apparemment si claire de 1984 selon laquelle il aurait existé une différence fonctionnelle entre une partie sud avec maisons et une partie nord sans maisons a été remise en cause au fur et à mesure du développement des fouilles postérieures. C'est ainsi que l'on a fini par découvrir deux importants amas de débitage dans la partie sud, où l'on a également mis au jour un dépôt de meules (Cahen, 1985b : 80). Pour ce problème aussi, il faudra attendre la publication définitive.

Il convient d'insister particulièrement sur les stratigraphies observées par D. Cahen et qui renvoient vers une occupation d'une certaine durée, avec de l'activité aussi bien avant qu'après la période de fonctionnement des quatre maisons dont il admet l'existence (Cahen, 1985b : 81-82 ; Cahen, 1986 : 153 et suiv., 159). Il n'y a de ce fait aucune raison de considérer *a priori* ces quatre maisons comme contemporaines. Il reste à prouver, en outre, que l'enceinte et la palissade ont fonctionné en même temps que les maisons¹⁸. Enfin, il faut rappeler qu'il existe, en dehors de la Belgique, plusieurs exemples d'enceintes sans maisons (Kuper *et al.*, 1977 : 81 et suiv. ; Lüning, 1988a : 63 ; Bernhard, 1986 ; Bernhard, 1990 : 348 et suiv., fig. 4), et dans ce cas il n'y aurait aucune raison de considérer Darion comme un « village fortifié » (cf. Cahen, 1985b : 83 ; Cahen *et al.*, 1987 ; Cahen *et al.*, 1990). Il ne fait aucun doute que toutes ces questions ne pourront être éclaircies qu'à travers une analyse céramique minutieuse, à la fois quantitative et typologique.

Si l'on considère le plan de Darion avec en tête les remarques qui précèdent concernant l'existence d'une érosion d'importance variable

¹⁶ Contrairement à ce qu'affirme Cahen (1985b : 85 ; 1986 : 151), la « Phase 4 » de Köln-Lindenthal (fossé C et palissade interne P) n'est pas un parallèle valable pour son système de dichotomie fonctionnelle. Sa partie nord n'a été fouillée que sur une petite superficie, dans laquelle d'ailleurs des fosses latérales et des poteaux permettent de reconnaître au moins deux maisons. W. Buttler et W. Haberey (1936 : 16-23, annexes 1 et 2) n'ont pas voulu voir cela, et ont à cette occasion, bien avant Cahen, avancé l'hypothèse d'une dichotomie fonctionnelle de l'enceinte (*op. cit.* : 20) ; leur habituelle clairvoyance n'était donc pas fondée dans ce cas. Le segment de fossé (*Abschnittsgraben*) D, avec sa palissade interne et externe (à laquelle appartient aussi sans doute le fossé de fondation de palissade F) se développe d'après les fouilles suivant une ancienne courbe de niveau et représente probablement un système d'enceinte séparé qui allait au-delà des anneaux B et C et les englobait dans la partie non fouillée au sud. À comparer à la chronologie interne de Köln-Lindenthal élaborée récemment par Bernhard (1986, 1990).

¹⁷ Cela semble avoir été confirmé par des analyses postérieures de Langohr et Sanders qui n'ont pas encore été publiées (cf. Cahen, 1986 : 153).

¹⁸ Cahen (1985b : 82 ; 1986 : 159) indique que le fossé ne recoupe aucune structure archéologique et « qu'il a été établi dans un terrain vierge d'occupations antérieures ». Des fosses plus anciennes ont fort bien pu, au nord, au nord-ouest et au sud, être effacées par l'érosion du fossé. À l'est et au sud-est, son tracé se trouve sur la périphérie de la surface habitée ; à cet endroit, il n'y a donc probablement jamais eu de maisons qui auraient pu être recoupées par le fossé ou recouper ce dernier (Cahen, 1985b : 75, 77 ; Cahen *et al.*, 1987 : 60-62). Le sud-ouest est insuffisamment étudié. Le fait que le fond du fossé ne contienne que très peu de mobilier est probablement lié à la rapidité de son comblement et ne constitue donc pas un argument suffisant pour parler d'un environnement stérile.

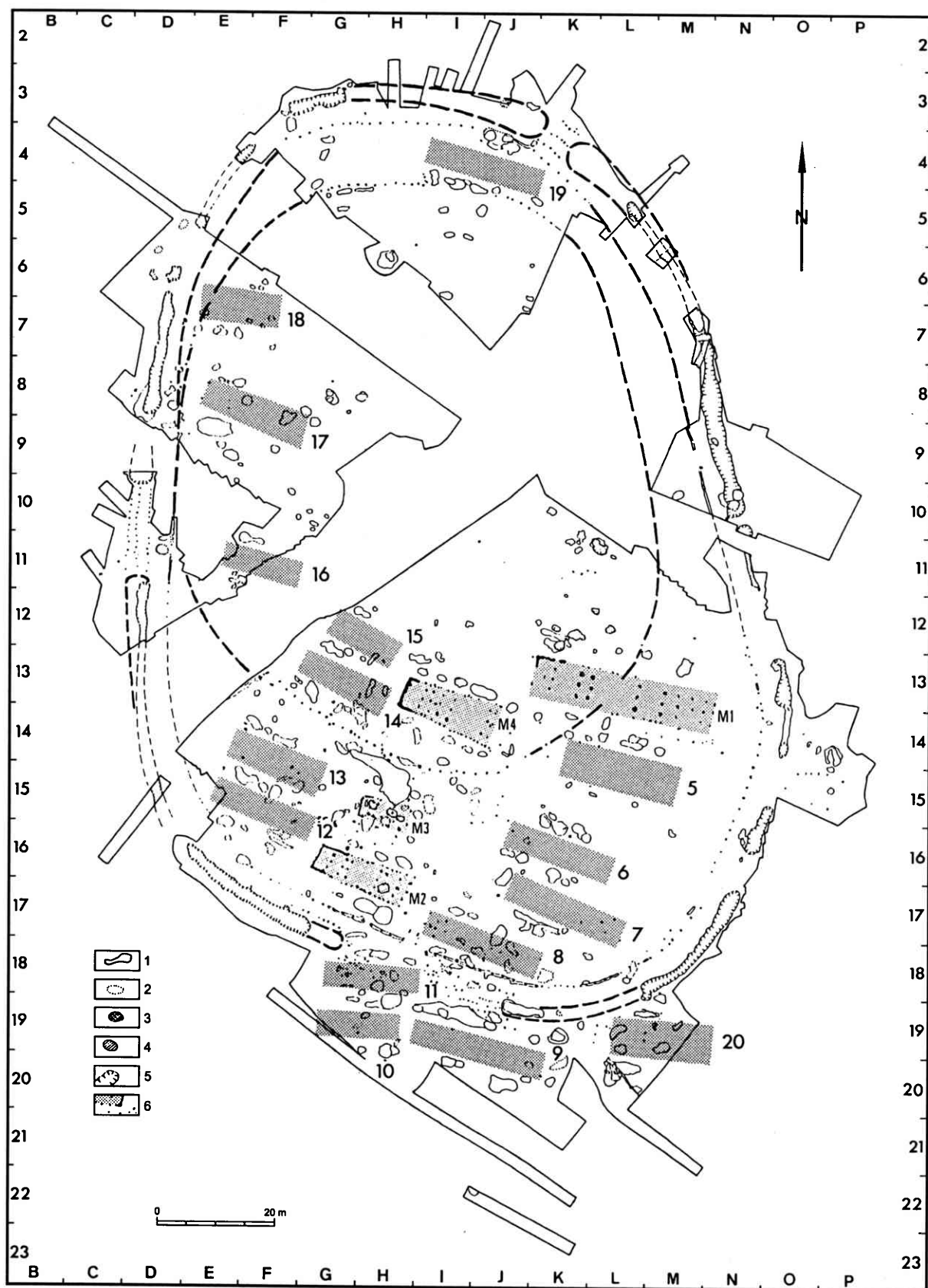


Fig. 18 — Proposition de reconstruction des maisons, des palissades, des fossés et des entrées du site rubané de Darion.

suivant les secteurs, on peut naturellement identifier nettement plus de maisons que D. Cahen. La figure 18 présente une proposition de reconstitution avec 20 plans de maisons, une seconde enceinte palissadée et une nouvelle interprétation des dispositifs d'entrée.

La reconstitution des plans de maisons supplémentaires s'appuie sur les principes méthodiques de la recherche sur l'habitat rubané qui ont été recensés de manière fort judicieuse par D. Cahen (1986 : 151). Lorsque l'érosion est forte, il ne reste que quelques poteaux erratiques et les fonds des fosses latérales, ces dernières se présentant souvent comme des chapelets de petites excavations. On peut donc raisonnablement proposer de reconstruire un total de 20 maisons, mais sans que cela puisse être considéré comme un maximum. On pourrait en effet se demander s'il ne faudrait pas rajouter un bâtiment au nord-est de la maison 13 et un autre entre les maisons 16 et 17. D. Cahen lui-même s'est exprimé à propos des structures associées aux maisons 5, 6 et 7. Il n'a pas retenu l'hypothèse de maisons supplémentaires, mais ses arguments ne sont pas convaincants¹⁹. On remarquera qu'au sud il y avait des maisons en dehors de l'enceinte et qu'au nord la maison 19 (peut-être aussi la maison 18 à l'ouest) n'était pas contemporaine de la palissade.

S'appuyant sur la présence, le long de la paroi sud, d'une courte rangée de poteaux, D. Cahen (1986 : 156–157) pense que la palissade interne qui passe entre les maisons 3 et 4 passait au sud de la maison 1 et la contournait ensuite par l'est. Cette interprétation est cependant tout à fait contestable. Comme le montre plusieurs parallèles, cette rangée de poteaux fait partie intégrante de l'architecture de la maison, dont elle supportait la retombée du toit (Lüning, 1988b). Il est plus probable que la palissade appartenait à une petite structure ovale auquel on peut rattacher un autre alignement de poteau situé dans la partie nord. Cet alignement est, à tort, mise en relation par D. Cahen avec la grande palissade qui accompagne le fossé à l'intérieur (fig. 16). Cette grande palissade est pourtant également présente au nord, mais

Cahen l'interprète comme l'un des éléments du dispositif de fermeture (voir plus loin). Ce dispositif à deux palissades internes de plan ovale est pour l'instant unique dans le Rubané. À cause de son tracé divergent, il est d'ailleurs peu probable que la petite enceinte palissadée ait pu être contemporaine de la grande, pas plus d'ailleurs qu'avec les maisons 1, 18 et, éventuellement, 19.

Parmi les dispositifs d'entrée de Darion, c'est celui de la porte ouest qui est le mieux conservé (fig. 16 et 18). L'interruption d'environ 15 m de large est verrouillée par trois rangées de poteaux qui forment un dispositif dont la largeur correspond à celle de la tête de fossé située immédiatement au nord ; c'est pourquoi l'on peut se permettre de proposer une largeur identique pour la tête de fossé située de l'autre côté de l'interruption. On retrouve un dispositif analogue au niveau de la porte nord, dans ce cas sur 5 m de large seulement. C'est ce qui justifie la reconstruction proposée, avec les têtes de fossé qui rejoignent les deux côtés du dispositif. Il faut donc compter dans ce secteur avec une très forte érosion du fossé ; peut-être aussi les fossés étaient-ils moins profonds qu'ailleurs²⁰. Enfin, on peut également reconnaître trois rangées de poteaux au niveau de la porte sud et interpréter une structure non expliquée jusque là comme l'extrémité du fossé située à l'est de cette interruption, ce qui permet, en outre, de compléter de manière significative l'arc sud-est du fossé. En face, l'extrémité ouest du fossé est semble-t-il soulignée par un petit alignement de poteau qui s'incurve parallèlement au bord du fossé. On remarque là aussi les trois rangées de poteaux qui occupent l'interruption ; celle-ci aurait donc une largeur d'environ 28 m. À l'intérieur et légèrement décalé vers l'ouest se trouve, au niveau de la palissade, le portail quadrangulaire de 4 m de large muni de deux ouvertures larges de 2 m décrit par Cahen (1985a : 11–12) [fig. 16]²¹. Les dispositifs de fermeture des portes étant si uniformes, on

¹⁹ C'est ainsi que les poteaux du plan 7 correspondent parfaitement avec l'alignement des fosses latérales. Dans les habitats biens conservés, il n'existe aucun exemple de rangées de fosses qui appartiennent à « l'organisation spatiale de l'ensemble du site », comme le suggère D. Cahen. Il s'agit en fait toujours de restes de fosses latérales de maisons.

²⁰ Il ne s'agit par conséquent pas d'un édifice de type « bastion » (voir dans Cahen *et al.*, 1987 : 64).

²¹ Les trois rangées qui barrent l'interruption entre les deux têtes de fossé s'interrompent au droit du portail, ce qui n'est sans doute pas du au hasard. À cause de la symétrie avec la tête de fossé orientale, on pourrait considérer que la tête de fossé ouest telle qu'on l'a retrouvée se présentait réellement comme cela et que la petite rangée de poteaux incurvés constituait un prolongement destiné à la relier au dispositif de barrage de l'entrée. Dans ce cas, le portail se trouverait exactement à mi-chemin entre les deux têtes de fossés.

les considérera plutôt comme des constructions permanentes qui ne laissent que des passages étroits vers l'extérieur que comme des dispositifs réalisés dans l'urgence pour répondre à des événements historiques particuliers.

On l'aura compris, ces quelques remarques à propos d'une fouille dont on attend encore la publication définitive ne constituent rien d'autre que des propositions ou des questions adressées aux fouilleurs afin de stimuler la discussion autour d'une fouille dont l'importance est unanimement reconnue.

Bibliographie

- BAKELS C. C., 1982. The Settlement System of the Dutch Linearbandkeramik. In : Prehistoric Settlement Patterns Around the Southern North Sea. *Analecta Praehist. Leidensia*, 15 : 31-44.
- BEHRENS H., 1973. *Die Jungsteinzeit im Mittelbe-Saale-Gebiet*. Veröff. Landesmus. Berlin, Vorgesch. Halle, 27.
- BERNHARDT G., 1986. Die linearbandkeramische Siedlung von Köln-Lindenthal. Eine Neubearbeitung. *Kölner Jahrb. Vor- und Frühgeschichte*, 18/19 : 7-165.
- BERNHARDT G., 1990. Die linienbandkeramischen Befestigungsanlagen von Köln-Lindenthal. Siedlungsökonomische Gesichtspunkte ihrer Lage und Entstehung. *Jahresschr. Mitteldeutsche Vorgesch.*, 73 : 345-356.
- BOELICKE U., BRANDT D., LÜNING J., STEHLI P. & ZIMMERMANN A., 1988. *Der bandkeramische Siedlungsplatz Langweiler 8, Gemeinde Aldenhoven, Kr. Düren*. Köln, Beitr. Neolith. Besiedlung Aldenhovener Platte III. Rhein. Ausgr., 28.
- BUTTLER W. & HABEREY W., 1936. *Die bandkeramische Ansiedlung bei Köln-Lindenthal*. Römisch-Germanische Forschungen, 11. Berlin & Leipzig.
- CAHEN D., 1984. Organisation du village rubané de Darion (province de Liège, Belgique). *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 95 : 35-45.
- CAHEN D., 1985a. Résultats des fouilles à Darion en 1984. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 96 : 7-16.
- CAHEN D., 1985b. Interprétations nouvelles du site de Darion. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 96 : 75-86.
- CAHEN D., 1986. Les maisons de l'habitat de Darion (comm. de Geer). *Archaeologia Belgica*, 2 : 151-160.
- CAHEN D. & GILOT É., 1983. Chronologie radiocarbone du Néolithique danubien. In : S. J. De Laet (éd.), *Progrès récents dans l'Étude du Néolithique ancien. Actes du Colloque de Gand (1982)*. Dissertationes Archaeologicae Gandenses, 21. Brugge : 21-40.
- CAHEN D., CASPAR J.-P., GOSSELIN F. & HAUZEUR A., 1987. Le village rubané fortifié de Darion (Province de Liège). *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 17 : 59-69.
- CAHEN D., KEELEY L. H., JADIN I. & VAN BERG P.-L., 1990. Trois villages fortifiés du Rubané récent en Hesbaye Liégeoise. In : D. Cahen & M. Otte (éd.), *Rubané & Cardial. Actes du Colloque Liège 1988*. Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, 39. Liège : 125-146.
- CHRISTALLER W. 1933. *Die zentralen Orte in Süddeutschland. Eine ökonomisch-geographische Untersuchung über die Gesetzmäßigkeit der Verbreitung und Entwicklung der Siedlungen mit städtischen Funktionen*. Jena.
- FRIRDICH C., 1994. Kulturgeschichtliche Betrachtungen zur Bandkeramik im Merzbachtal. In : J. Lüning & P. Stehli (éd.), *Die Bandkeramik im Merzbachtal auf der Aldenhovener Platte*. Beitr. Neolith. Besiedlung Aldenhovener Platte. V. Rheinische Ausgrabungen, 36. Köln : 207-393.
- GRONENBORN D. (avec la coll. de CASPAR J.-P.), 1997. *Silexartefakte der ältestbandkeramischen Kultur*. Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie, 37. Bonn.
- HACHEM L., 1994. Structuration spatiale d'un village du rubané récent, Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne). Analyse d'une catégorie de rejets domestiques : La faune. In : A. Bocquet (éd.), *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Âge du Fer. Actes du 119^e Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques (Amiens, 1994)*. Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques : 245-261.
- HACHEM L., 1995. La représentation de la chasse dans les espaces villageois rubanés de la

- vallée de l'Aisne (France). *Anthropozoologica*, **21** : 197–205.
- ILETT M., 1989. Variation in Neolithic Decorated Ceramics at Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne, France). In : J. Rulf (éd.), *Bylany Seminar 1987. Collected Papers*. Prague : 99–106.
- ILETT M. & PLATEAUX M. (éd.), 1995. *Le site néolithique de Berry-au-Bac « Le Chemin de la Pêcherie » (Aisne)*. Monographies du Centre de Recherches Archéologiques, **15**. Paris, CNRS.
- KNEIPP J., 1993. *Bandkeramik zwischen Rhein, Weser und Main. Studien zu Stil und Chronologie der Keramik*. Frankfurt am Main, Thèse de doctorat.
- KNEIPP J., 1995. Frühbäuerliche Siedlungsverbände an Diemel, Esse und unterer Fulda. Gedanken zur sozialen und wirtschaftlichen Struktur vor 7000 Jahren. *Zeitschr. Ver. Hessische Gesch. u. Landeskd.*, **100** : 1–19.
- KRUK J., 1980. *The Neolithic Settlement of Southern Poland*. British Archaeological Reports, International Series, **93**. Oxford.
- KUPER R., LÖHR H., LÜNING J., STEHLI P. & ZIMMERMANN A., 1977. *Der bandkeramische Siedlungsplatz Langweiler 9, Gemeinde Aldenhoven, Kreis Düren*. Beitr. Neolith. Besiedlung Aldenhovener Platte II. Rheinische Ausgrabungen, **18**. Köln.
- LANGOHR R. & SANDERS J., 1985. Étude péologique du site de Darion : données préliminaires. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **96** : 17–30.
- LÜNING J., 1988a. Frühe Bauern in Mitteleuropa im 6. und 5. Jahrtausend v. Chr. *Jahrbuch der Römisch-Germanischen Zentralmuseum Mainz*, **35** : 27–93.
- LÜNING J., 1988b. Außengräben als Traufabstützung bandkeramischer Häuser. In : U. Boelike, D. Brandt, J. Lüning, P. Stehli & A. Zimmermann (éd.), *Der bandkeramische Siedlungsplatz Langweiler 8, Gemeinde Aldenhoven, Kr. Düren*. Beitr. Neolith. Besiedlung Aldenhovener Platte III. Rheinische Ausgrabungen, **28**. Köln : 290–295.
- LÜNING J., 1997. Wohin mit der Bandkeramik? Programmatische Bemerkungen zu einem allgemeinen Problem am Beispiel Hessens. In : C. Becker (éd.), *Chronos. Beiträge zur Prähistorischen Archäologie zwischen Nord- und Südosteuropa*. Espelkamp, Festschr. für Bernhard Hänsel. Internat. Arch., Studia Honoraria, **1** : 23–57.
- LÜNING J. & STEHLI P. (éd.), 1994. *Die Bandkeramik im Merzbachtal auf der Aldenhovener Platte*. Beitr. Neolith. Besiedlung Aldenhovener Platte. V. Rheinische Ausgrabungen, **36**. Köln.
- MILISAUSKAS S. & KRUK J., 1984. Settlement Organization and the Appearance of Low Level Hierarchical Societies During the Neolithic in the Bronocice Microregion, Southeastern Poland. *Germania*, **62** : 1–30.
- MODDERMAN, P.J.R., 1985. Die Bandkeramik im Graetheidegebiet, Niederländisch-Limburg. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, **66** : 25–121.
- PREUSS J. (éd.), 1996. *Das Neolithikum in Mitteleuropa. Kulturen – Wirtschaft – Umwelt vom 6. bis 3. Jahrtausend v. u. Z.* Wilkau-Haßlau, Übersichten zum Stand der Forschung., **3**.
- STEHLI P., 1989. Merzbachtal – Umwelt und Geschichte einer bandkeramischen Siedlungskammer. *Germania*, **67** : 51–76.
- STEHLI P., 1994. Chronologie der Bandkeramik im Merzbachtal. In : J. Lüning & P. Stehli (éd.), *Die Bandkeramik im Merzbachtal auf der Aldenhovener Platte*. Beitr. Neolith. Besiedlung Aldenhovener Platte. V. Rheinische Ausgrabungen, **36**. Köln : 79–191.
- STRIEN H.C., 1990. *Untersuchungen zur Bandkeramik in Württemberg*. Frankfurt am Main, Thèse de doctorat.
- ZIMMERMANN A., 1992. Tesselierung und Triangulation als Techniken zur Bestimmung archäologischer Funddichten. *Archäologische Informationen*, **15** : 107–112.
- ZIMMERMANN A., 1993. Bandkeramik Central Places? An Application of Redundancy Analysis. In : J. Pavúk (dir.), *Actes du XII^e Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques, Bratislava, 1–7/09/1991*. Bratislava, Institut archéologique de l'Académie slovaque des Sciences : 345–349.
- ZIMMERMANN A., 1995. *Austauschsysteme von Silexartefakten in der Bandkeramik Mitteleuropas*. Universitätsforschungen zur prähistorische Archäologie, **26**. Bonn.

Adresse de l'auteur :

Jens LÜNING

Johann Wolfgang Goethe Universität

Seminar für Vor- und Frühgeschichte

Arndstraße, 11

D-60325 Frankfurt am Main (Allemagne)